

7.2 Projet de délibération n° DEL-21-0497

Contrat de Ville 2015-2022 : approbation du Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)

Exposé

La circulaire du 22 janvier 2019, faisant suite au protocole de Dijon d'avril 2018, prévoit de nouvelles échéances et priorités pour les contrats de Ville, dont leur prolongation de 2 ans jusqu'en 2022 ainsi que l'adoption d'une feuille de route de 40 mesures à prioriser pour la suite des contrats reposant sur 5 programmes thématiques : la sécurité, l'emploi, l'éducation, le logement et le lien social.

La formalisation de la circulaire a conduit à réviser les Contrats de Ville sous la forme d'un Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR).

Fruit d'un travail partenarial fort s'appuyant sur les ateliers des Assises de la Politique de la Ville de septembre 2019, il intègre les effets de la crise sanitaire. Le PERR a fait l'objet d'une présentation lors du comité de pilotage du Contrat de Ville du 10 février 2021. Il ne se substitue pas au Contrat de Ville mais il permet de cibler les priorités d'intervention pour 2021 et 2022, l'ensemble des programmes d'action du Contrat de Ville demeure et continue d'être suivi.

Le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés qu'il est proposé d'adopter comporte 45 axes de travail retenus dans les 16 programmes thématiques du Contrat de Ville. Les actions à mener prioritairement relèvent des 5 programmes suivants :

- augmenter durablement le taux d'emploi des publics prioritaires,
- construire dans le cadre d'une éducation partagée des parcours ambitieux pour les enfants et les jeunes,
- prendre en compte la jeunesse dans sa diversité et sur tous les pans de l'action publique,
- lutter contre toutes les formes de discrimination à l'échelle métropolitaine, l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires,
- promouvoir la laïcité.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion sociale et inclusion du jeudi 10 juin 2021,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver le Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques du Contrat de ville de Toulouse Métropole, tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2

D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le P.E.R.R. Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques

Contrat de Ville 2015-2022
Toulouse Métropole



Sommaire

1. Propos introductif

Rappel du cadre d'intervention national et local et de son évolution

Explication des fondements du PERR

Méthode d'élaboration et validation

2. Rappel des orientations stratégiques du contrat de ville

Rappel des cinq orientations et du partenariat élargi

Présentation de l'architecture resserrée de conduite de projet

3. Evolution de la gouvernance et de la conduite de projet

4. Les priorités du PERR

Les axes prioritaires prenant en compte la pandémie du covid19

Les déclinaisons par thématique du Contrat de Ville

5. Indicateurs actualisés

6. Annexes

PERR par territoire Nord et Est

PERR par territoire Sud

PERR par territoire Ouest

1. Propos introductif

« La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ».

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini le cadre général de l'action en faveur de ces quartiers et des ménages les plus fragiles.

Elle s'est appuyée sur six leviers principaux :

- Une géographie prioritaire renouvelée et resserrée : la réforme a procédé à une « remise à plat complète » de la géographie prioritaire au profit des territoires les plus en difficulté en retenant comme critère unique, celui de la concentration de populations à bas revenus, qui synthétise à lui seul l'ensemble des difficultés sociales des territoires. Pour Toulouse Métropole, 16 quartiers prioritaires de la ville ont été ainsi identifiés sur les communes de Blagnac, Colomiers, Cugnaux et Toulouse.
- Un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) concentré sur un nombre réduit de sites, concernant 200 quartiers d'intérêt national et des quartiers d'intérêt régional présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants et nécessitant la mobilisation de la solidarité nationale. Quatre d'entre eux sont situés sur le territoire de l'agglomération toulousaine et ont fait l'objet de la signature du NPNRU le 11 septembre 2019, pour un montant d'engagements financiers de 1,052 milliards d'euros.
- Une mobilisation prioritaire du droit commun de l'État, des collectivités locales, de leurs groupements et plus largement de l'ensemble des partenaires signataires du contrat, avec la territorialisation de manière systématique des politiques publiques pour concentrer les moyens de droit commun dans les quartiers prioritaires.
- Un pilotage du Contrat de Ville à l'échelle de l'intercommunalité, par le Préfet et le Président de la Métropole : élaborés à l'échelle intercommunale, les Contrats de Ville ont été signés par l'État, les communes et l'intercommunalité concernées pour une durée de six ans.
- Des Contrats de Ville uniques et globaux : le contrat vaut pour l'ensemble de la Métropole et a vocation à s'appliquer à l'ensemble des territoires prioritaires, dans les communes concernées. Il a rassemblé l'ensemble des actions, dispositifs ou projets dans les domaines du cadre de vie, de la cohésion sociale, de l'emploi et du développement économique.
- La participation des habitants : s'inscrivant dans une démarche de co-construction avec les habitants, la loi a conféré une place particulière à la participation des habitants à travers notamment la mise en place, dans chacun des quartiers prioritaires, de Conseils Citoyens au nombre de douze sur Toulouse Métropole.

La circulaire du 22 janvier 2019, a fixé de nouvelles échéances et priorités pour les Contrats de Ville. Issu de l'appel du Président de la République du 14 novembre 2017 à Tourcoing pour une « Mobilisation Nationale pour les habitants des quartiers », le rapport de Jean-Louis Borloo du 26 avril 2018 «Vivre ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale» a conduit à une mobilisation qui s'est déclinée par trois volets opérationnels principaux :

- Le volet « Collectivités territoriales » matérialisé par le Pacte de Dijon présenté en avril 2018, élaboré à l'initiative de l'Assemblée Des Communautés de France (ADCF) et de France Urbaine, signé par plus de quatre-vingt grandes villes et intercommunalités, puis par le gouvernement en juillet 2018 ;
- Le volet « Entreprises » matérialisé par le PaQte (Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises) ;
- Le volet « Associations » matérialisé par le Partenariat national avec les associations pour la cohésion des territoires.

La circulaire a acté les engagements de l'Etat et a fixé de nouvelles échéances :

- Une prolongation des Contrats de ville jusqu'en 2022 ;
- L'adoption d'une feuille de route de quarante mesures à prioriser pour la suite des Contrats, reposant sur cinq programmes thématiques : la sécurité, l'emploi, l'éducation, le logement et le lien social ;
- Une augmentation de près de 20% des crédits spécifiques de la Politique de la Ville (BOP 147) pour accélérer le déploiement des mesures inscrites dans les Contrats de ville.

La formalisation de la circulaire a conduit à réviser les Contrats de Ville par l'intermédiaire d'un « Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques » (PERR) à ajouter en annexe au Contrat.

Le PERR de Toulouse Métropole ne se substitue pas au Contrat de Ville. Faisant suite à la démarche d'évaluation initiée et conduite en 2019, **il permet de cibler des priorités d'intervention pour 2021 et 2022**. Néanmoins, l'ensemble du programme d'action du Contrat de Ville demeure et continue d'être suivi malgré le contexte de crise sanitaire-

Le PERR a été élaboré par les copilotes en s'appuyant sur les expressions des ateliers des Assises Métropolitaines de la Politique de la Ville du 11 septembre 2019. Le rapport d'évaluation à mi-parcours rendu en juillet 2019 a également contribué à alimenter le document ainsi que le travail des différentes équipes projet des territoires et des groupes de travail thématiques. Le document a vocation à être présenté aux partenaires afin de faire procéder à sa signature par les copilotes.

2. Rappel des orientations stratégiques du Contrat de Ville

Fruit d'un travail collectif opéré avec l'ensemble des acteurs locaux œuvrant pour la Politique de la Ville, la Métropole de Toulouse a adopté son Contrat de Ville le 15 juillet 2015.

Conformément au cadre national précédemment rappelé, celui-ci se structure autour de trois piliers thématiques que sont l'amélioration du cadre de vie, l'emploi et le développement économique et le renforcement de la cohésion sociale, mais aussi autour de thématiques transverses que sont la jeunesse, la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes et la laïcité-citoyenneté. Plus spécifiquement, le ***Contrat de Ville est articulé autour de cinq orientations stratégiques*** :

- Réduire les écarts les plus significatifs en matière d'habitat, d'emploi et d'activité, d'éducation et de formation, de santé.
- Mieux répartir la fonction métropolitaine d'accueil des ménages les plus précaires, en assurant une meilleure répartition du parc de logements à très bas loyer et en reconnaissant la vocation très sociale de certains sites, en améliorant la gestion des sites à vocation sociale ou très sociale, en construisant des stratégies actives de diversification du logement dans ces quartiers.
- Placer l'entreprise au cœur de la mobilisation pour favoriser l'accès des habitants à l'emploi et aux revenus du travail : en construisant un partenariat fort et équilibré avec les entreprises du territoire pour favoriser l'investissement économique dans les quartiers, en accompagnant les entreprises qui s'engagent en matière d'insertion et d'emploi dans les quartiers prioritaires.
- Assurer un meilleur accès pour tous aux ressources de l'agglomération : en adaptant l'offre de services et d'équipements et en facilitant l'accès à l'offre culturelle, sportive, de loisirs à l'extérieur des quartiers, en améliorant l'accès aux droits et aux services et en permettant le plein exercice de la citoyenneté, en renforçant la prise en compte des enjeux éducatifs dès le plus jeune âge.
- Restaurer la *convivencia* toulousaine autour de l'intégration des quartiers dans la Métropole : par une mise en valeur systématique des territoires et de leurs habitants, pour changer durablement la notoriété des quartiers, en multipliant les occasions de rencontres et de débats dans et hors des quartiers prioritaires, par des actions de prévention et de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité.

La déclinaison opérationnelle de ces orientations prend la forme de seize programmes d'actions thématiques :

N°	Intitulé du programme d'actions
1	Mettre en œuvre des actions de renouvellement urbain, de rénovation urbaine et de gestion renforcée sur les quartiers, qualifiés en fonction du niveau d'enjeux et du degré de déqualification
2	Favoriser une production de logements diversifiés, à l'échelle de la métropole et dans les quartiers, pour pouvoir transformer positivement l'image des quartiers et contribuer à une mixité sociale dans un cadre de vie amélioré
3	Développer une gestion urbaine et sociale de proximité à travers des actions spécifiques, des actions accompagnant le projet urbain, en lien avec les demandes des habitants
4	Améliorer la tranquillité et la sécurité des habitants en luttant contre les trafics, en régulant les usages, en prenant en compte les questions de sécurité dans la gestion urbaine et dans la conception des projets urbains
5	Augmenter durablement le taux d'emploi des publics des quartiers prioritaires en les préparant mieux, en travaillant avec les entreprises et en renforçant le maintien dans l'emploi
6	Améliorer les chances des habitants d'accès à l'emploi par une meilleure anticipation des besoins des entreprises et une meilleure préparation des publics
7	Soutenir les initiatives économiques, développer l'activité et réussir l'aménagement des centralités commerciales dans les quartiers
8	Construire, dans le cadre d'une éducation partagée, des parcours ambitieux et valorisants pour les enfants et les jeunes
9	Réduire les inégalités sociales de santé en s'appuyant sur une démarche de promotion de la santé
10	Garantir l'accès aux droits et aux services
11	Accroître et diversifier les pratiques sportives culturelles, de loisirs, soutenir la vie de quartier
11a	Sport
11b	Culture
11c	Loisirs
11d	Vie de quartier
12	Prendre en compte la jeunesse dans sa diversité et sur tous les pans de l'action publique
13	Lutter contre toutes les formes de discriminations à l'échelle métropolitaine
14	Renforcer l'égalité femmes – hommes dans les quartiers prioritaires
15	Promouvoir la laïcité
16	Favoriser et développer la participation des habitants des QPV

Source : Contrat de Ville de Toulouse Métropole, 2015, Toulouse Métropole

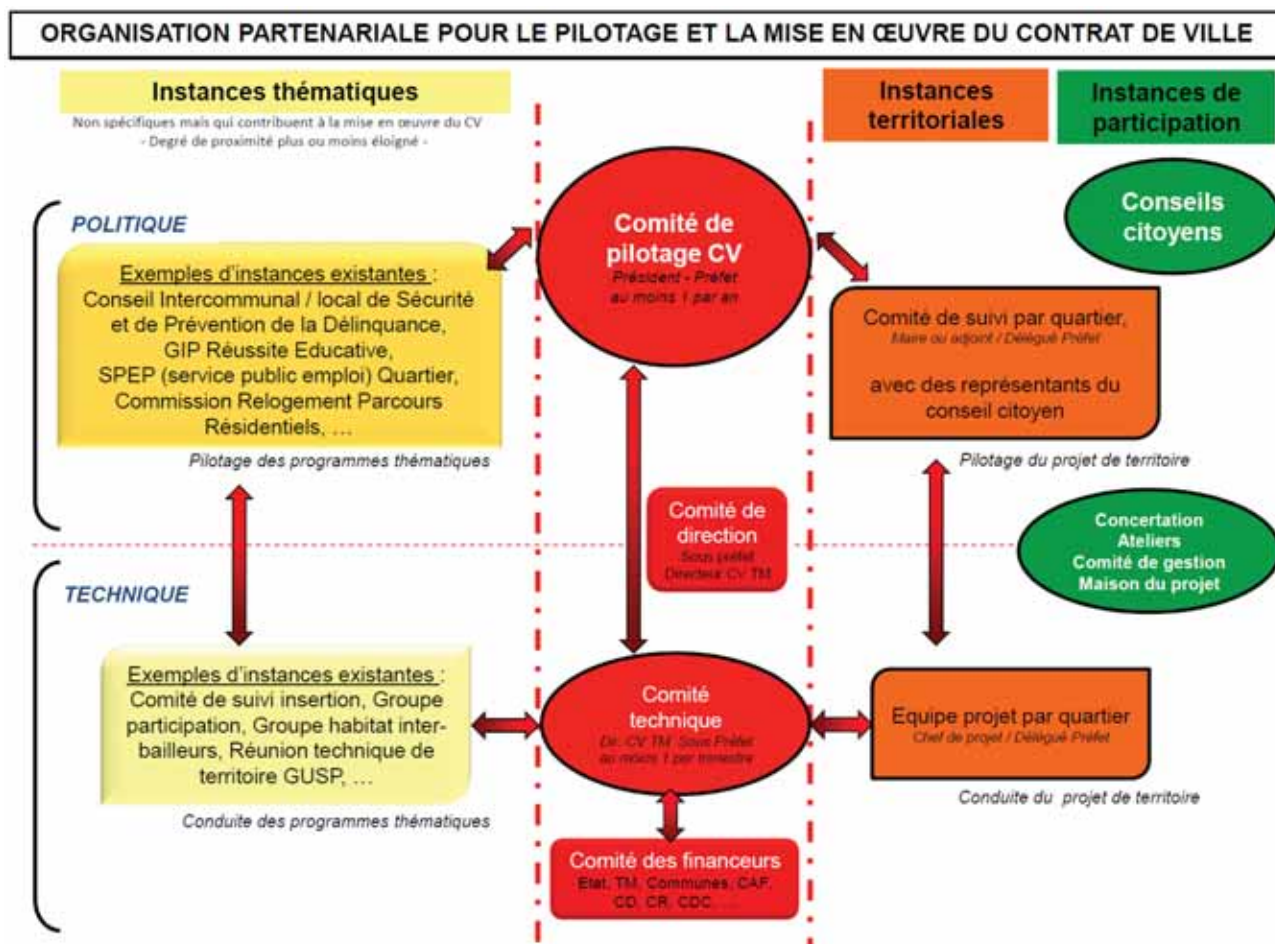
Enfin, pour chaque QPV, un cahier territorial énumère les enjeux et les priorités d'actions des acteurs du quartier et des institutions partenaires pour la durée du contrat. Ainsi, une démarche d'identification des enjeux et de priorités d'actions a été menée à une échelle infra-métropolitaine, parallèlement à l'élaboration du contrat-cadre métropolitain.

La conduite de projet du Contrat de Ville est jusqu'alors assurée conjointement par le Préfet et le Président de la Métropole. Au sein de la Métropole, la Direction du Contrat de Ville et du Renouvellement Urbain (CVRU) assure le suivi et le portage du Contrat de Ville. Celle-ci compte environ une quarantaine d'agents témoignant des moyens conséquents alloués au portage de la Politique de la Ville. Trois pôles plus spécifiquement dédiés au CVRU structurent cette direction et travaillent, par ailleurs, avec les autres pôles de la Direction de l'Action Territoriale : Administration, Finances et partenariats, Participation Citoyenne, etc. Pour l'Etat, le Préfet s'appuie sur un Sous-Préfet chargé de mission à la Politique de la Ville, entouré de deux cadres du pôle Politique de la Ville et de cinq délégués du préfet.

Conformément aux dispositions de la loi Lamy, le portage métropolitain du Contrat de Ville est effectif, la Direction du CVRU étant mutualisée entre la Ville de Toulouse et la Métropole.

3. Evolution de la gouvernance et de la conduite de projet

La gouvernance du Contrat de Ville, mise en place dès 2015, s'organise autour d'une « armature » Comité de pilotage / Comité technique et de deux types d'instances : thématiques et territoriales.



Ce schéma de gouvernance fait apparaître la présence de nombreuses instances de travail et de décision.

Cette organisation, même complexe, suscite l'intérêt des partenaires puisqu'un investissement important et constant de la plupart des signataires y est observé.

Elle est confirmée dans le cadre du PERR.

Le Président de la Métropole et le Préfet président une fois par an le comité de pilotage du Contrat de Ville, instance de décision et d'information.

Les autres instances métropolitaines propres au Contrat (comité de pilotage marketing, commission relogement, revue de projet ANRU, « Agir dans mon quartier », etc.) sont pilotées pour le compte de la Métropole par l'élu délégué à la Politique de la Ville et en charge des dispositifs contractuels du Contrat de Ville et du renouvellement urbain.

Politique de la Ville et droit commun

Pour éviter une sur-mobilisation des partenaires, mais aussi pour s'inscrire dans les objectifs de la loi Lamy, l'enjeu de la prorogation du Contrat de Ville dans le cadre du PERR est de **systematiser l'approche consistant à prendre en compte les problématiques spécifiques des quartiers prioritaires dans le cadre des instances de droit commun**. Diverses instances sont concernées, dont certaines sont déjà repérées comme responsables du suivi de programmes thématiques du Contrat de Ville : Service Public de l'Emploi Départemental (SPED), Conseil Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CMSPD), Contrat Local de Santé (CLS), Conférence Intercommunale du Logement (CIL), instances des Projets Educatifs De Territoires (PEDT), instances de pilotage de la Cité Educative, etc.

Les Conseils Citoyens acteurs du Contrat de Ville

Des membres des douze Conseils Citoyens sont représentés dans les instances de pilotage du Contrat de Ville, à l'échelle de leur quartier et de la Métropole. Comme pour de nombreux Conseils Citoyens en France, on observe un essoufflement dans la mobilisation des membres au sein de chacun des Conseils Citoyens malgré les moyens mobilisés localement (dotation de fonctionnement, mission d'accompagnement externe, formations) et un renouvellement opéré en 2017.

Si la crise sanitaire a accentué cet essoufflement, la question de la mobilisation des habitants dans la durée (longue) d'un Contrat de Ville est une difficulté partagée plus globalement. En 2021, dès que le contexte lié à la crise sanitaire le permettra, une nouvelle démarche de renouvellement est prévue afin de garantir la mobilisation des Conseils Citoyens tout au long du Contrat de Ville. Les modalités de cette démarche seront proposées par le groupe de travail « participation des habitants » auquel contribue chaque Conseil Citoyen.

4. Les priorités du PERR

A l'issue du travail d'évaluation du Contrat de Ville mené en 2019, dix grands thèmes sont apparus comme constituant la poursuite de ce contrat : l'habitat et le logement - la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) - la sécurité et la tranquillité publique - l'emploi - le développement économique - la santé - l'accès aux droits et aux services - l'éducation et la jeunesse - l'accès aux pratiques sportives et culturelles - la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes et la laïcité. Des groupes de travail (thématiques et territoriaux) ont mobilisé les acteurs, y compris les membres des Conseils Citoyens, entre fin 2019 et début 2020. Ils ont produit des orientations autour de ces thèmes, à concrétiser sur les territoires dans le cadre du PERR.

Certaines des priorités particulièrement ciblées dans le PERR font écho à l'actualité tant économique et sociale du point de vue de la pandémie qu'au volet

prévention de la délinquance et laïcité au regard de la montée observée des communautarismes et du trafic endémique.

Ainsi, les actions relatives aux programmes **5- 8/12 -13/14 et 15 du Contrat (soit treize axes de travail)** sont à mener prioritairement dans le cadre du PERR d'ici à 2022 en fonction de la période actuelle :

Programme 5 : augmenter durablement le taux d'emploi des publics prioritaires

- Pour le public jeune, en lien avec le plan « Un jeune Une solution », développer des actions autour de l'emploi à l'échelle de territoires de proximité (journée de recrutement, parrainage / marrainage...) et poursuivre la coordination des acteurs de proximité « emploi », actions du PIC 100% Inclusion.
- Clarifier, rendre lisible l'accès aux dispositifs en faveur de l'embauche des habitants des quartiers prioritaires de la ville : Emplois francs (y compris pour les contrats d'apprentissage), Parcours Emploi Compétences (PEC), clauses d'insertion, adultes relais, etc. Améliorer l'information des bénéficiaires mais aussi des employeurs potentiels.
- Mener des actions spécifiques en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi telles que le dispositif REMOJeunes ou le dispositif citoyen « chop'ton stage ».

Programme 8 : construire dans le cadre d'une éducation partagée, des parcours ambitieux pour les enfants et les jeunes

- Déployer le label Cité Educative sur le « Grand Mirail » et le mettre en œuvre sur les quartiers Nord de Toulouse. Capitaliser sur la méthode Cité Educative sur les autres territoires non labellisés.
- Renforcer la connaissance des métiers pour faciliter les parcours d'orientation (Forum des métiers de l'Education Prioritaire, porté par les collèges de la Métropole en lien avec le dispositif 30000 stages pour les jeunes des quartiers prioritaires).

Programme 12 : prendre en compte la jeunesse dans sa diversité et sur tous les pans de l'action publique

- Favoriser l'appréhension de la Citoyenneté et l'engagement des jeunes, en développant le partenariat avec les services jeunesse de la Métropole agissant dans le droit commun.
- Poursuivre le soutien aux actions portées par les jeunes et valoriser leurs initiatives.
- Poursuivre la mise en œuvre d'actions « d'aller vers » pour les publics jeunes dans l'espace public, et notamment le travail de médiation et d'éducation de rue.

Programme 13 et 14 : lutter contre toutes les formes de discrimination à l'échelle métropolitaine / renforcer l'égalité femmes-hommes dans les quartiers prioritaires

- Dans le domaine de l'emploi : appuyer le développement du Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE).

- Mettre les habitants au cœur de l'information et de la valorisation de l'image de leurs quartiers : en faire des producteurs de l'information pour relayer les initiatives et les événements positifs des QPV (traitement de l'image des quartiers, en lien avec la démarche marketing territorial pour les quartiers conventionnés ANRU).
- Soutenir l'entrepreneuriat des femmes sur les quartiers prioritaires.

Programme 15 : promouvoir la laïcité

- Garantir la signature préalable de la charte de respect des valeurs et principes de la République à tout financement d'associations relevant de la Politique de la Ville.
- Garantir le suivi et le contrôle de l'application de la charte de respect des valeurs et principes de la République par l'ensemble des acteurs et structures œuvrant dans la Politique de la Ville : mettre en place une instance pilotée par les copilotes du Contrat de Ville, garantissant le bon respect de la charte.
- Mener des formations « Valeurs de la République et Laïcité » territorialisées et organiser des points infos « laïcité citoyenneté » sur l'espace public.

L'ensemble des quarante-cinq axes de travail est détaillé par programme thématique ci-dessous. La déclinaison par territoire se trouve en annexe.

Pilier N°	Intitulé du programme d'actions thématique	N° Action	Intitulé de l'action du PERR
1	Mettre en œuvre des actions de renouvellement urbain, de rénovation urbaine et de gestion renforcée sur les quartiers.	1	Améliorer l'image des quartiers favorisant le cadre de vie et la perception qu'en ont les habitants et les toulousains
		2	Poursuivre la rénovation urbaine sur les quartiers hors ANRU (mobilisation GUSP, TFPB...)
2	Favoriser une production de logements diversifiés pour transformer positivement l'image des quartiers et contribuer à une mixité sociale dans un cadre de vie amélioré.	3	Réhabiliter le parc locatif social dégradé dans un souci d'amélioration énergétique, BBC ou économie positive
		4	Renforcer l'accueil des nouveaux arrivants pour les intégrer à la vie du quartier
		5	Renforcer la mixité commerciale
		6	Renforcer les lieux de vie collective
3	Développer une gestion urbaine et sociale de proximité à travers des actions spécifiques, des actions accompagnant le projet urbain, en lien avec les demandes des habitants	7	Développer des actions de prévention relatives à la propreté et au cadre de vie : actions de sensibilisation à la propreté, développement du tri sélectif et réduction des déchets -évaluer la mobilisation de la TFPB sur le sur-entretien
		8	Accompagner les travaux du NPNRU : gestion de friches, aménagements temporaires, préfiguration, actions en faveur du vivre-ensemble et occupations positives de l'espace public en prenant en compte l'égalité femmes-hommes Pour les quartiers Hors ANRU : utiliser la GUSP comme levier d'amélioration des espaces publics
4	Améliorer la tranquillité et sécurité des habitants en luttant contre les trafics, en régulant les usages, en prenant en compte la sécurité dans la gestion urbaine et dans la conception des projets.	9	Développer et renforcer les démarches de médiation dont celles portées par les bailleurs
		10	Renforcer et questionner la comitologie de projet partenarial relative aux questions de sécurité, de tranquillité et de prévention de la délinquance : CLSPD et CTPS, Réunion ZSP, GPO, micro-CTPS
		11	Développer les démarches "d'aller-vers", notamment vers les publics jeunes mineurs et en horaires décalés : projet de prévention routière en direction notamment des publics jeunes, face aux constats de rodéo / incivilités sur les quartiers
5	Améliorer durablement le taux d'emploi des publics des quartiers prioritaires en les préparant mieux, en travaillant avec les entreprises et en renforçant le maintien dans l'emploi.	12	Développer des actions autour de l'emploi à l'échelle de territoires de proximité (journée de recrutement, parrainage / marrainage...), et poursuivre la coordination des acteurs de proximité "emploi", actions du PIC 100% Inclusion
		13	Clarifier, rendre lisible l'accès aux dispositifs en faveur de l'embauche des habitants des quartiers prioritaires de la ville : Emplois francs (y compris pour les contrats d'apprentissage), clauses d'insertion, adultes relais, etc. Améliorer l'information des bénéficiaires mais aussi des employeurs potentiels
		14	Mener des actions spécifiques en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi telles que le dispositif REMOJeunes ou le dispositif citoyen "chop'ton stage"
6	Améliorer les chances des habitants d'accès à l'emploi par une meilleure anticipation des besoins des entreprises et une meilleure préparation des publics.	15	Poursuivre les actions de GPEC-T numérique & SAP (Le numérique prend ses quartiers, Espaces numériques Reynérie)
7	Soutenir les initiatives économiques, développer l'activité et réussir l'aménagement des centralités commerciales dans les quartiers	16	Soutenir et accompagner les projets de Tiers-Lieu
		17	Conduire des actions d'urbanisme transitoire à vocation économique
		18	Renforcer les initiatives Economie Sociale et Solidaire en lien avec l'accompagnement de Première Brique et aboutir à une installation test à minima : mieux coordonner la mobilisation des acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat (CitéLab, Fabrique à initiative, etc...)
8	Construire, dans le cadre d'une éducation partagée, des parcours ambitieux et valorisants pour les enfants et les jeunes	19	Déployer le label Cité Educative sur le "Grand Mirail" et le mettre en œuvre sur les quartiers Nord de Toulouse. Capitaliser sur la méthode Cité Educative sur les autres territoires non labellisés
		20	Renforcer la connaissance des métiers pour faciliter les parcours d'orientation (Forum des métiers de l'Education Prioritaire, porté par les collèges de la Métropole en lien avec le dispositif 30000 stages pour les jeunes des quartiers prioritaires
9	Réduire les inégalités sociales de santé en s'appuyant sur une démarche de promotion de la santé	21	Prévenir les conduites addictives : mesurer l'articulation avec les projets de prévention complémentaires ou la réduction et la recidive
		22	Mettre en place des projets partenariaux autour de l'alimentation : développement des circuits et prévention santé
		23	Faciliter l'accès à des espaces d'écoute et lutter contre l'isolement
		24	Accompagner le développement de Maisons de santé et maintenir l'offre de santé dans les QPV
10	Garantir l'accès aux droits et aux services	25	Mieux articuler le premier accueil social inconditionnel de proximité du département articulé avec les acteurs de l'accès aux droits
		26	Réduire la fracture numérique: Inclusion numérique
		27	Accompagner la maîtrise du français (FLE, alpha) : mettre l'accent sur le développement du FLE "Accès Aux droits", sur le déploiement de la plate forme linguistique et sur le développement des outils testés sur le territoire

Pilier N°	Intitulé du programme d'actions thématique	N° Action	Intitulé de l'action du PERR
11	Accroître et diversifier les pratiques sportives, culturelles, de loisirs, soutenir la vie de quartier	28	Rendre la diversité de l'offre culturelle plus accessible et plus lisible pour les habitants (projet DEMOS, appel à projet expérimentation culturelle Politique de la Ville, Charte Culture...)
		29	Renforcer l'attractivité métropolitaine via des événements de loisirs, culturels, sportifs
		30	Animer des espaces publics pour favoriser l'appropriation par des publics féminins
		31	Travailler à l'occupation positive de l'espace public notamment en horaires décalés, soirs et week-ends
12	Prendre en compte la jeunesse dans sa diversité et sur tous les pans de l'action publique	32	Favoriser l'appropriation de la Citoyenneté et l'engagement des jeunes autour d'un droit commun Jeunesse métropolitain
		33	Poursuivre le soutien aux initiatives portées par les Jeunes et valoriser leurs initiatives
		34	Poursuivre le diagnostic et la mise en œuvre d'actions "drailer vers" pour les publics jeunes dans l'espace public
13	Lutter contre toutes les formes de discriminations à l'échelle métropolitaine	35	Dans le domaine de l'emploi : appuyer le développement du Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PACTE)
		36	Mettre les habitants au cœur de l'information et de la valorisation de l'image de leurs quartiers : en faire des producteurs de l'information pour relayer les initiatives et les événements positifs des QPV (traitement de l'image des quartiers, en lien avec la démarche marketing territorial pour les quartiers conventionnés ANRU)
14	Renforcer l'égalité femmes – hommes dans les quartiers prioritaires	37	Soutenir l'entrepreneuriat des femmes sur les quartiers prioritaires
		38	Mieux prendre en considération les enjeux de la sphère privée : prévention des violences faites aux femmes tout particulièrement
		39	Conduire un programme d'actions collectives travaillées avec les acteurs locaux dans le cadre de la semaine de l'égalité femme / homme (8 mars) et de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre)
15	Promouvoir la laïcité	40	Garantir le suivi et le contrôle de l'application de la charte de respect des valeurs et principes de la République par l'ensemble des acteurs et structures œuvrant dans la Politique de la Ville : mettre en place une instance pilotée
		41	Mener des formations VRL territorialisées (QPV) + points infos "laïcité citoyenneté" sur les marchés de plein vent
16	Favoriser et développer la participation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville	42	Accompagner les Conseils Citoyens sur leurs préoccupations
		43	Renforcer des moyens de communication et d'information, notamment à destination des publics les plus difficiles à toucher, favoriser les lieux ressources pour les habitants, le "dailer-vers"
		44	Agir dans Mon Quartier (FPH) : promouvoir le dispositif pour une appropriation par un plus grand nombre d'habitants
		45	Élargir le Budget Participatif avec un accompagnement renforcé sur les QPV en s'appuyant sur les associations, les Conseils Citoyens et les centres sociaux

5. Indicateurs actualisés

Le socle d'indicateurs est issu de l'observatoire des quartiers de la Politique de la Ville de Toulouse Métropole, produit par l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse Aire Métropolitaine (aua/T). Il fait suite à une démarche partenariale, débutée en septembre 2015, de réflexion et de sélection d'indicateurs. Cette démarche a été mise en œuvre à travers un groupe de travail composé des partenaires locaux du Contrat de Ville : Toulouse Métropole, l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) et l'aua/T.

Les indicateurs du Contrat de Ville sont donc les suivants :

Thème	Indicateurs	Source	Millésime	Lien avec les objectifs stratégiques du Contrat de ville
Création de richesse et emploi	Le revenu médian	Filosofi	2012 et 2014	1
	Le rapport inter-décile	Filosofi	2012 et 2014	1
	L'évolution des demandeurs d'emplois	Pôle Emploi	2014, 2015, 2016, 2017	1
	La création/ radiation des sociétés	Infogreffe	2016 et 2018	3
Cohésion sociale	Le taux de scolarisation (16-24 ans)	Toulouse Métropole	2019	1
	La participation aux élections	Ministère de l'intérieur	2012 et 2017	5
	La densité de l'offre en équipements	CAF	2016	4
Habitat et cadre de vie	L'évolution du nombre de logements sociaux	RPLS	1 ^{er} janvier 2015 et 2017	2
	Les logements sociaux à très bas loyer	RPLS	1 ^{er} janvier 2015 et 2017	2
	Le prix de vente des logements en QPV	DVF	2010-2015 et 2013-2017	5

Ont été écartés le taux d'obésité chez les enfants, par défaut de disponibilité, et la taille des logements sociaux, du fait que cet indicateur n'est pas directement en lien avec les objectifs stratégiques du Contrat de Ville.

L'évolution de l'indicateur relatif au revenu médian montre que dans la très grande majorité des cas, les écarts se sont creusés sur la période, notamment parce que les revenus progressent plus rapidement à l'échelle de la Métropole que dans les QPV. Pour autant, les indicateurs propres à l'emploi et la création de sociétés sur les quartiers sont en évolution positive depuis la signature du Contrat :

Création/radiation des sociétés : la création d'entreprises est demeurée quasi-constante ou en légère progression. Elle est la plus importante sur le quartier du Grand Mirail.

L'évolution des demandeurs d'emploi : une évolution positive montre que l'écart avec la Métropole concernant la demande d'emploi s'est réduit. Ainsi, pour la majorité des quartiers, la demande d'emploi a reculé plus rapidement qu'à l'échelle de la Métropole. Cette observation est à prendre avec précaution : elle peut correspondre au retour à l'emploi d'une part plus importante de demandeurs d'emploi, mais également à une baisse des inscriptions à Pôle Emploi du fait de la radiation ou de la non-inscription des personnes.

L'indicateur relatif au taux de scolarisation a évolué positivement depuis 2015 : pour l'ensemble des quartiers sur lesquels la donnée est disponible, les taux de scolarisation des 16-24 ans demeurent inférieurs à la moyenne métropolitaine mais les écarts de taux de scolarisation avec la Métropole se réduisent.

L'indicateur sur le rapport inter-décile donne une idée de la diversité de revenus dans le quartier. Ainsi dans des quartiers qui concentrent des populations fragiles, il est assez courant de constater moins d'écart de revenus qu'au niveau de la Métropole. Certains quartiers sont donc nettement plus homogènes que d'autres. Le rapport inter-décile a évolué positivement sur six quartiers et est le signe de l'accroissement de la diversité des revenus au sein du quartier. Sur les autres, le rapport a stagné ou évolué à la baisse, et peut être le signe d'un accroissement de la précarité des revenus des ménages et donc d'une concentration de la pauvreté au sein du quartier.

Les indicateurs relatifs à l'habitat et au cadre de vie ne montrent pas une évolution significative, l'impact des projets de renouvellement sur des données de production dans les quartiers sera mesurable sur du temps long, au fur et à mesure de la mise en œuvre de la convention du NPNRU.

Faisant suite à la période de pandémie du Covid19, les priorités ont été portées sur la mise en œuvre des actions du PERR sur les programmes 5-8-12-13-14-15. Ainsi, les dix indicateurs ci-dessus seront suivis et actualisés une fois par an en fonction des données disponibles. Les indicateurs relatifs aux demandeurs d'emploi, la création de sociétés et le taux de scolarisation seront actualisés en priorité au regard des programmes cités ci-dessus.

L'ensemble de ces indicateurs demeure soumis au contexte particulier de la crise sanitaire actuelle et de ses conséquences sur l'emploi et les revenus des ménages.

6. Annexes

1. PERR par territoire Nord et Est
2. PERR par territoire Sud
3. PERR par territoire Ouest

toulouse
métropole

PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



BLAGNAC



Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beauregard	Bagatelle/ La Faourette/Papus/ Tabar/ Bordelongue	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
CADRE DE VIE	1	Mettre en œuvre des actions de renouvellement urbain, de rénovation urbaine et de gestion renforcée sur les quartiers	Action n°1 : Améliorer l'image des quartiers favorisant le cadre de vie et la perception qu'en ont les habitants et les toulousains	Poursuivre le projet d'animation de la place A. Nadal (usages de la place + animation)		A partir du travail conduit sur le marketing territorial, engager une démarche de promotion territoriale visant au développement d'actions pour valoriser l'image du QPV avec comme finalité le fait d'amener des toulousains-es à fréquenter ou / et venir vivre sur le territoire : - S'appuyer sur l'étude marketing territorial (PRU) et la base ligne "Papus Bagatelle La Faourette, à la croisée des parcs" et sur l'étude menée de mai à octobre 2020 par une stagiaire sur la promotion du territoire (diagnostic et plan d'actions pour rendre plus "vivante" et sociale cette démarche de promotion) - Reconduire d'ores et déjà la démarche d'animation des parcs du territoire pour l'été 2021 afin de co-construire une programmation avec les acteurs locaux et les habitants, valoriser les productions et talents des habitants et favoriser la fréquentation des toulousains-es - Voir quelles autres préconisations et pistes d'actions peuvent être développées.	Conduire une démarche transversale et participative commune aux 2 QPV columérins : changer l'image des quartiers et renforcer les démarches de promotion territoriale, notamment via : - la valorisation des initiatives et réussites individuelles et collectives des habitants et acteurs des quartiers, - la sensibilisation au respect de l'environnement et de la biodiversité (animations, compostage, intégration de dispositifs spécifiques type nichoirs, hôtels à insectes...) et du cadre de vie en général (tranquillité des espaces communs notamment par exemple au Val d'Aran, en marge du PRU et en accompagnement des syndicats, régulation de l'occupation des transparences en pieds d'immeubles, enjeu à l'échelle du quartier).
			Action n°2 : Poursuivre la rénovation urbaine sur les quartiers hors ANRU (mobilisation GUSP, TFPB...)	- Développer l'information aux habitants sur les projets en cours sur le territoire en lien avec les acteurs (cadre de vie, emploi, projet Newcity...) - Voir les possibilités d'aménager des locaux d'activités en pied d'immeuble - Etudier le développement de bus le dimanche et le passage de ces transports par l'avenue de Lombes - En lien avec le travail sur l'animation de la place A. Nadal, voir comment faire évoluer la configuration du parvis du métro des Arènes pour faciliter l'accueil d'animation - Améliorer la signalétique sur le territoire	- Accompagner le projet de réhabilitation de la Cité Cépière dont la rénovation de la place Jean Bouin (TMH) : - Développer des actions d'information auprès des habitants sur le Renouveau Urbain. Toulouse Métropole Habitat va prévoir une réunion d'information avec ses locataires et va étudier la création d'un panneau d'information sur le projet urbain qui pourrait servir à l'organisation de temps d'information partenariale sur ce territoire. - Conduire des temps de travail avec les partenaires et les habitants sur les usages sur la place J. Bouin afin de programmer des aménagements (temporaires) pour renforcer / développer la convivialité et les possibilités de rencontre. De manière transversale, travailler la mobilité des habitants dans le cadre des actions conduites par le transporteur (Tisséo). Le quartier est assez bien desservi en transports en commun (LINEO, Ligne C métro /SNCF, proximité tram).	Val d'Aran : Accompagner les copropriétés en proximité directe du PRU : enjeu d'intégration du parc privé dans le PRU - PoPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés) mission de veille et d'observation. En Jacca : Mieux prendre en compte les usages et agir en faveur d'une mobilité améliorée pour ce QPV enclavé : reconsidérer les mobilités douces au cœur du quartier et leur continuité avec le reste du territoire (centre-ville, gare...), mobiliser les acteurs du territoire pour faciliter la mobilité (circuits, fréquences...) et sensibiliser tous les publics à l'usage des différents modes (dont mobilités douces) et à la sécurité routière (prévention).	
	2	Favoriser une production de logements diversifiés pour transformer positivement l'image des quartiers et contribuer à une mixité sociale dans un cadre de vie amélioré.	Action n°3 : Réhabiliter le parc locatif social dégradé dans un souci d'amélioration énergétique, BBC ou économie positive Action n°4 : Renforcer l'accueil des nouveaux arrivants pour les intégrer à la vie du quartier	Axe non travaillé dans le cadre de l'atelier de quartier : proposition de courrier aux nouveaux habitants dans lequel on insère un portrait de quartier? + petit guide des contacts utiles ?	Axe non travaillé dans le cadre de l'atelier de quartier : proposition de courrier aux nouveaux habitants dans lequel on insère un portrait de quartier? + petit guide des contacts utiles ?		- Diagnostiquer l'offre et la demande - Renforcer le rôle des Maisons citoyennes en QPV en tant que premiers lieux-ressources de proximité

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beauregard	Ragotelle/ La Faourette/Papus/Tabar/ Bordelouque	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
CADRE DE VIE	2	Favoriser une production de logements diversifiés pour transformer l'image des quartiers et contribuer à une mixité sociale dans un cadre de vie amélioré.	Action n°5 : Renforcer la mixité commerciale	Etudier la mise en place d'un kiosque à journaux sur la place A. Nadal		- Accompagner l'implantation durable d'un supermarché généraliste sur la centralité place Geneviève Anthoinoz-de-Gaulle (création d'une zone bleu pour le stationnement, favoriser la sécurité et la médiation, faciliter l'embauche d'habitants du quartier) - Réimplanter des activités économiques au centre commercial Hippodrome	Renforcer la complémentarité d'activités avec le reste du territoire, notamment rue du Centre
			Action n°6 : Renforcer les lieux de vie collective	Développer un lieu de vie collectif et intergénérationnel sur le territoire. Cet objectif fait notamment partie des priorités du Conseil Citoyen. Développement à inscrire dans une dynamique d'économie sociale et solidaire. Un acteur associatif est en train d'expérimenter le montage d'une activité de ce type (projet Boul Boui).	En lien avec l'action 1 "améliorer l'image des quartiers"		Renforcer le rôle des Maisons citoyennes en QPV en tant qu'espaces de rencontre et d'accompagnement des projets d'habitants (ADMQ...) Val d'Aran : poursuivre la mise en œuvre et conforter la programmation de la Mémothèque des Fenassiers En Jacca : conforter la Maison des Potes (projet éducatif, autonomie collective...)
	3	Développer une gestion urbaine et sociale de proximité à travers des actions spécifiques, des actions accompagnant le projet urbain, en lien avec les demandes des habitants	Action n°7 : Développer des actions de prévention relatives à la propreté et au cadre de vie : actions de sensibilisation à la propreté, développement du tri sélectif et réduction des déchets - évaluer la mobilisation de la TTB sur le sur-entretien Action n°8 : Accompagner les travaux du PRU : gestion de friches, aménagements temporaires, préfiguration, actions en faveur du vivre-ensemble et occupations positives de l'espace public en prenant en compte l'égalité femmes-hommes. Pour les quartiers hors ANRU : utiliser la GUSP comme levier d'amélioration des espaces publics	Mettre en œuvre des actions de propreté sur place A. Nadal et ses espaces limitrophes sur les court et moyen termes : - Améliorer la coordination entre acteurs pour des actions de propreté car le nettoyage apparaît non adapté aujourd'hui par rapport aux usages - Prendre en compte la configuration des lieux et des usages pour le développement des actions de propreté et l'amélioration du cadre de vie des habitants - Améliorer la gestion des encombrants notamment aux abords du lieu de stockage des containers poubelles des résidences de la SA Les Chalets - En complément, mettre en place des actions de sensibilisation au tri sélectif	- Développer des actions de sensibilisation à la propreté et organiser des événements ponctuels de nettoyage citoyen - Développer des actions de sensibilisation au tri sélectif et à la réduction des déchets (Toulouse métropole, bailleurs) - Améliorer la gestion des encombrants (coordination Bailleurs et services Toulouse Métropole) - Prioriser le nettoyage de la place J. Boulou (espace de vie collective), identifier des usages à valoriser / développer et conduire des aménagements temporaires pour conforter ces usages ou/et en développer de nouveaux	- Sensibiliser au tri des déchets et à la propreté des espaces publics : cours éducation civique, action avec les habitants, grandes opérations de nettoyage des espaces avec les habitants (voire de manière intergénérationnelle), travail avec les bailleurs sur la propreté des locaux (ordures ménagères et des bas d'immeubles, sensibilisation menée dans le cadre de chantier d'insertion ou/et de chantiers jeunes (par exemple embellissement de récup'verts) - Développer le tri sélectif et la réduction des déchets : mise en œuvre d'actions avec le Conseil Citoyen, bailleurs, acteurs socio-éducatifs, proposition de mise en place de composteurs individuels ou/et collectifs (par le Conseil Citoyen, mobilisation de l'association "le tri sera top", actions ludiques pour trier (mobiliers spécifiques) - Faire respecter des règles collectives sur le marché de plein vent de La Faourette: pas d'usage de sacs plastiques, auto-nettoyage en partie par les commerçants, éviter que les halls d'immeuble servent d'urinoir - Poursuivre les actions d'embellissement du tunnel entre Tabar et place du Milan afin de favoriser son usage par tous (action partenariale Conseil Citoyen, MJC Prévert, Club de prévention) - Renforcer la coordination entre bailleurs et collectivité pour le nettoyage du territoire (espaces publics / privés), réactivité sur le nettoyage (théorie du carreau cassé) - Demeurer vigilant sur la maintenance et l'entretien des équipements et des espaces publics (par exemple city stade) - Etudier les propositions de favoriser le recyclage : création de "café bricolé", éducation au recyclage (conciergerie solidaire par exemple)	Multiplier les actions de prévention propreté, cadre de vie, notamment auprès des jeunes publics : actions proposées mais également recyclage/valorisation de déchets, fabrication de containers/signaletiques, réparation d'objets, etc. Dimension participative des actions. Encourager la vigilance des habitants et des partenaires intervenant sur les quartiers, renforcer la communication sur les modalités de remontées d'information auprès des services, favoriser la rencontre entre habitants et services comme outil d'interconnaissance et de prévention. Coordonner l'action de traitement immédiat des problématiques propreté rencontrées : mauvais usages des espaces de stockage des containers, prolifération de nuisibles (rats, pigeons), décharges sauvages (encombrants...), etc.
		Améliorer la signalétique	Renforcer l'ouverture du quartier de Cépière vers le quartier Cartoucherie (aménagement dans les jardins du Barry, fréquentation des équipements...)	Favoriser la présence des femmes dans l'espace public : poursuite de l'aménagement de la place du Partage et de la place Geneviève Anthoinoz-de-Gaulle	Val d'Aran : Poursuivre les actions d'animation de la place tout au long de l'année, en valorisant en priorité les cultures, "talents" et savoir-faire des quartiers En Jacca : Mener une réflexion quant à l'aménagement de l'ancienne voie ferrée bordant le quartier en espaces verts animés (jeux, jardins partagés...)		

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beauregard	Bagatelle/ La Faourette/Papus/Tabar/ Bordelouge	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
CADRE DE VIE	4	Améliorer la tranquillité et sécurité des habitants en luttant contre les trafics, en régulant les usages, en prenant en compte la sécurité dans la gestion urbaine et dans la conception des projets.	Action n°9 : Développer et renforcer les démarches de médiation dont celles portées par les bailleurs			<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre du retour d'un supermarché place A. De Gaulle, mettre en place le partenariat entre les médiateurs de Voir et Comprendre, la direction du supermarché et son prestataire sécurité / gardiennage, les polices nationales et municipales afin de favoriser l'implantation durable du magasin - Dans le cadre des micro - Cellules Territoriales de Prévention et de Sécurité (CTPS), mettre en place des actions concertées de rappel à l'ordre, de médiation et de prévention sur les situations problématiques. 	En lien avec la Mission Prévention de la commune, poursuivre les actions de médiation sociale hors temps administratif au cœur des quartiers (via Alléol - marché convention d'abattement TFFB), voire envisager des actions de prévention partenariales ciblées. Veiller à une communication régulière sur ces actions auprès des habitants.
			Action n°10 : Renforcer et requestionner la comitologie de projet partenarial relative aux questions de sécurité de tranquillité et de prévention de la délinquance : CLSPD et CTPS, réunion ZSP, GPO, micro-CTPS	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte la mobilité dans le traitement des phénomènes de délinquance (pôle multimodal : + 50 000 passages/jour) - Dans le cadre des micro-CTPS, développer des actions de prévention pour maintenir l'occupation positive de l'espace public - Voir le développement d'actions de rappel à l'ordre de manière individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre des instances du CLSPD, mieux articuler actions prévention et politique de sécurité - Etre vigilant sur le lien entre l'Enclos de Lardenne et le quartier de Cépière (utilisation de la passerelle piétonne longeant la voie de chemin de fer pour le trafic de stupéfiant) : information à faire remonter en CTPS (secteur 2 et 6), demander aux habitants d'utiliser Allo Toulouse pour faire remonter leurs préoccupations en matière de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les trafics de stupéfiants et réduction de leur présence aux abords des lieux de vie collective et dans les parties communes des immeubles : - Poursuite du projet collectif porté par l'association Clémence Isaura sur la prévention des conduites addictives afin d'éviter l'entrée des publics jeunes dans le trafic de stupéfiants. - Trafic de stupéfiants à éloigner / canaliser ailleurs qu'à proximité des écoles et équipements recevant du public (partenariat police nationale / acteurs, améliorations constatées par certains acteurs depuis 2018 et augmentation de la visibilité des trafics pour d'autres, omerta des habitants sur ce sujet par crainte des représailles) - Reconquérir les espaces publics occupés par les trafics de stupéfiants - Renforcer la cohérence entre les différentes instances qui traitent des questions de sécurité et de tranquillité publique sur le territoire 	Garantir la mobilisation des partenaires et la prise en compte du caractère "prioritaire" des QPV en matière de tranquillité publique et de sécurité. Intensifier en parallèle les actions favorisant le "bien vivre ensemble", notamment les actions citoyennes.
			Action n°11 : Développer les démarches d'aller-vers, notamment vers les publics jeunes mineurs et en horaires décalés : projet de prévention routière en direction notamment des publics jeunes, face aux constats de rodéo / incivilités sur les quartiers			<ul style="list-style-type: none"> - Projet de prévention routière en direction notamment des publics jeunes, face aux constats de rodéo / incivilités sur le quartier, travaillé par le Conseil Citoyen et demandé de sensibilisation de tout public à la sécurité des piétons - Prévention des rodéos : créer des pistes "défouloir" pour les jeunes (autre que la piste cande), création d'un espace ludique, développement du permis internet dans les établissements scolaires, proposer des outils différents en fonction de l'âge des publics, proposer du bénévolat aux jeunes en prise de risque au sein d'associations d'accidentés / prévention routière, voir des Travaux d'Intérêt Général pour les jeunes sous main de justice, mobiliser l'auto école associative EMCV, sensibilisation avec l'association "Raïd aventure" et travailler à la modification de l'image de la police nationale - Insécurité liée aux rodéos dans les parcs pour les familles : voir comment sécuriser les lieux pour bloquer / contraindre le passage de 2 roues motorisées - Sécurisation du parcours des enfants pour se rendre dans leurs établissements scolaires souhaités par le Conseil Citoyen (au collège G. Sand et dans les écoles primaires de Papus par exemple) : mettre en place des pédibus, envisager des travaux d'aménagement de voiries, travailler sur le changement de mentalité sur l'usage de la voiture - Problématiques de stationnement anarchique et dangereux à résoudre, repéré par le Conseil Citoyen, devant certains équipements (supermarché à Papus, crèche à Bagatelle, entrée centre commercial Hippodrome par exemple) - Poursuivre le projet de prévention des conduites addictives à l'échelle du Grand Mirail conduit par l'association Clémence Isaura 	<ul style="list-style-type: none"> - En lien avec la Mission Prévention de la commune : - Réduire les possibilités de rodéos urbains dans les quartiers par les aménagements urbains (Grand Val d'Aran : prévention situationnelle PRU / En Jacca : GUSP), accompagnés d'actions de prévention. - Améliorer le lien entre forces de l'ordre et habitants via une équipe "dédiée" et présente sur les QPV. Créer du lien et réduire les conflits entre les forces de l'ordre et les jeunes (11-17 ans). S'appuyer sur les référents éducation/scolaire au sein des services de police, en les associant par exemple aux événements citoyens.

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beaugard	Bagatelle/ La Faourette/Papus/Tabar/ Bordelouque	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
CREATION DE RICHESSES	5	Améliorer durablement le taux d'emploi des publics des quartiers prioritaires en travaillant avec les entreprises et en renforçant le maintien dans l'emploi.	<p>Action n°12 : Développer des actions autour de l'emploi à l'échelle de territoires de proximité (journées de recrutement, parrainage / marrainage...) et poursuivre la coordination des acteurs de proximité "emploi", actions du PIC 100% inclusion</p>	<p>Mettre en place une démarche d'aller vers les partenaires locaux économiques et explorer les opportunités d'emploi : - Mobiliser les publics sur les métiers de l'animation (recrutement annuel mairie de Toulouse par exemple), voire favoriser les parcours sur des formations métiers de l'animation (BAFA, BPJEPS...) - S'appuyer sur la présence d'institutions importantes à proximité (INP Purpan, école hôtelière...) et sur les projets en devenir (Tiers Lieux de la Cartoucherie avec développement d'activité de restauration notamment)</p> <p>Coordonner les actions au sein d'instances existantes : coordination emploi (SPE, Préfecture, équipe Contrat de Ville DAT/7M) et groupe emploi (coordination emploi et acteurs locaux des territoires Cépière - Beaugard - Arènes - Bagatelle - La Faourette - Papis - Tabar - Bordelouque)</p>	<p>Renforcer les démarches simples "d'aller vers" pour rapprocher le Service Public de l'emploi du territoire : - Constat : pas de demandeur d'emploi mobilisé sur les clauses d'insertion depuis 2 ans par exemple - Renforcer l'information sur l'existant en utilisant le local actuel "3ème âge" comme lieu de mise en réseau et proposer un moment partagé de rencontre avec les habitants, profiter des transports en commun pour communiquer, proposer des jobs dating - S'appuyer sur l'annuaire des dispositifs emploi créés, faciliter la mise en réseau des acteurs et l'orientation de publics - Utiliser le bouche à oreille qui fonctionne très bien sur ce territoire, en valorisant des expériences réussies (jobabilisation de petits groupes, effet boule de neige) Mettre en place une démarche d'aller vers les partenaires locaux économiques et explorer les opportunités d'emploi : - Mobiliser les publics sur les métiers de l'animation (recrutement annuel mairie de formations métiers de l'animation (BAFA, BPJEPS...) - S'appuyer sur la présence d'institutions importantes à proximité (INP Purpan, école hôtelière...) et sur les projets en devenir (Tiers Lieux de la Cartoucherie avec développement d'activité de restauration notamment) Coordonner les actions au sein d'instances existantes : coordination emploi (SPE, Préfecture, équipe Contrat de Ville DAT/7M) et groupe emploi (coordination emploi et acteurs locaux des territoires Cépière - Beaugard - Arènes - Bagatelle - La Faourette - Papis - Tabar - Bordelouque)</p>	<p>Poursuivre et développer des rencontres entre les publics et les entreprises sur le territoire : - Certains publics ne fréquentent pas les événements de type "forum" : ne se sentent pas légitimes (sentiment de honte de certains) - Proposition d'espaces de rencontres entre demandeurs d'emploi et entreprises (sortant d'un cadre de recrutement) - Poursuite de la journée de recrutement 31100% et suivi des bilans de l'action à moyen terme - Renforcement des actions de recrutement type forum (speed - dating sur les métiers de la petite enfance) - Renforcement des actions de parrainage - marrainage avec partage d'expériences, transmission et valorisation des expériences, des compétences (ex : marrainage à l'emploi, marrainage à l'entrepreneuriat)... - Communiquer sur les événements emploi des autres quartiers - Coordonner les actions au sein d'instances existantes : coordination emploi (SPE, Préfecture, équipe Contrat de Ville DAT/7M) et groupe emploi (coordination emploi et acteurs locaux des territoires Cépière - Beaugard - Arènes - Bagatelle - La Faourette - Papis - Tabar - Bordelouque)</p>	<p>S'appuyer sur l'expertise de la Plateforme Emploi QPV colomérienne pour identifier les actions et acteurs à coordonner sur le territoire. Animer la coordination des acteurs emploi et développer les actions de proximité, tout en réinterrogeant les pratiques pour mieux toucher les publics, notamment ceux dits "invisibles". Poursuivre la piste du décloisonnement des opérateurs de l'emploi / actions vers l'emploi via d'autres médias.</p>
			<p>Action n°13 : Clarifier, rendre lisible l'accès aux dispositifs en faveur de l'embauche des habitants des quartiers prioritaires de la ville : emplois francs (y compris pour les contrats d'apprentissage), clauses d'insertion, adultes relais, etc. Améliorer l'information des bénéficiaires mais aussi des employeurs potentiels</p>	<p>Développer des démarches d'aller - vers les habitants : mise en place / développement de "permanences" de proximité pour de l'information</p> <p>Renforcer les actions de communication auprès des habitants et du public sur les dispositifs emploi existants / mise en place d'actions d'informations</p>	<p>Faciliter mise en réseau des acteurs et l'orientation de publics (avec ce qui existe déjà) et valoriser des parcours de réussite</p> <p>Développer les actions d'information avec le public - habitants pour une meilleure connaissance des dispositifs notamment en utilisant le local actuel "3ème âge" comme lieu de mise en réseau et proposer un moment partagé de rencontre avec les habitants</p>	<p>- Valoriser les parcours professionnels sur les QPV auprès des entreprises - Mettre en place un plan d'actions pour valoriser le dispositif emplois francs sans stigmatiser les demandeurs d'emploi des QPV - Valoriser le dispositif emploi franc auprès des entreprises - Mieux communiquer auprès des habitants et des demandeurs d'emploi sur les dispositifs existants - Mettre en place un plan d'actions pour que les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi profitent des clauses d'insertion, des chantiers de renouvellement urbain pour s'insérer et que ces dispositifs soient plus effectifs</p>	<p>S'appuyer sur les acteurs de proximité, hors champ "emploi" notamment, pour diffuser l'information et les offres associées auprès des bénéficiaires potentiels : en us des services publics, sensibiliser et impliquer le tissu associatif, en s'appuyant par exemple sur des initiatives de type KIOSC (services civiques).</p>
			<p>Action n°14 : Mener des actions spécifiques en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi telles que le dispositif REMOJeunes ou le dispositif citoyen "chop' ton stage"</p>	<p>- Renforcer les actions en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi - poursuite de l'expérimentation les jeunes éloignés de l'emploi (16 - 25 ans qui ne sont ni en formation ni en emploi car aucun dispositif ne semble correspondre à leurs besoins) - Renforcer les actions de communication auprès des habitants et du public sur les dispositifs emploi existants</p>	<p>Réaliser des actions spécifiques en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi : - Constat : certains jeunes ont besoin d'une présence / écoute inconditionnelle - En plus du Service Public de l'emploi, renforcement d'une présence auprès de ces publics sur la question de leur insertion socioprofessionnelle (ASSQOT, club de prévention) - l'ASSQOT est en train d'inscrire cet axe dans son contrat projet (dispositif kiosque) - Expérimenter de nouveaux horaires pour aller au contact de ces publics, de nouvelles actions (parrainage / marrainage) tout en étant vigilant sur les moyens à mobiliser - Informer les parents et les seniors du territoire pour remobiliser les publics jeunes ?</p>	<p>- Donner à voir l'offre de formation existante et ouvrir le champ des possibles pour les orientations professionnelles auprès des jeunes et des parents - Rendre les offres de services plus visibles pour les jeunes souhaitant créer leur activité/développer leur entreprise (besoin d'un accompagnement spécifique) - Poursuivre l'expérimentation des jeunes éloignés de l'emploi pour développer l'interconnaissance des acteurs et faciliter la connaissance des dispositifs existants - Poursuivre les actions conjointes Service Public de l'Emploi / associations d'aller - vers les jeunes - Développer les actions de parrainage - marrainage - Créer un réseau de tuteurs pour les jeunes afin de leur permettre une immersion en milieu professionnel car l'accès à l'emploi peut parfois être vu comme impossible - Développer le nombre de postes en insertion du chantier d'insertion de De'll'arte</p>	<p>Développer les actions spécifiques en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi : expérimentations diverses à affiner/déployer/capitaliser, notamment sur les moyens "d'aller vers" les publics invisibles non atteints par les actions menées et le suivi des parcours (REMOJeunes, dispositif citoyen "chop' ton stage"...))</p>
	6	Améliorer les chances des habitants d'accès à l'emploi par une meilleure anticipation des besoins des entreprises et une meilleure préparation des publics.	<p>Action n°15 : Poursuivre les actions de GPEC-T numérique & SAP (Le numérique prend ses quartiers, Espaces numériques Reynerie)</p>				

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beauregard	Bagatelle/ La Faourette/Papus/Tabar/ Bordelouque	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
CREATIONS DE RICHESSES	7	Soutenir les initiatives économiques, développer l'activité et réussir l'aménagement des centralités commerciales dans les quartiers	Action n°16 : Soutenir et accompagner les projets de Tiers-Lieu				
			Action n°17 : Conduire des actions d'urbanisme transitoire à vocation économique				Explorer les pistes (commerces, activités et services de proximité nécessaires) et les outils incitatifs, en l'absence de maîtrise des fonds de commerces existants.
			Action n°18 : Renforcer les initiatives Economie Sociale et Solidaire en lien avec l'accompagnement de Première Brigue et aboutir à une installation test à minima : Niveau coordonner la mobilisation des acteurs de l'accompagnement à l'entreprenariat (CitéLab, Fabrique à initiative, etc...)	- Développer un lieu de vie / café social et solidaire en pieds d'immeuble, proche du cœur de quartier (place A.Nadal) pour favoriser le lien social, intergénérationnel, et contribuer à la redynamisation de la place			Faciliter l'initiative et favoriser l'implantation d'activités dans les champs de l'ESS en QPV (ex. : épicerie sociale et solidaire) en s'appuyant sur "La Mijoteuse", outil d'accompagnement des porteurs de projets en ESS (droit commun). S'appuyer sur l'expertise du réseau local d'opérateurs de la création d'activités (articulés autour de la Mijoteuse), qui peut être une alternative à la recherche d'emploi. Les permanences en QPV ne trouvent pas leur public : expérimenter sur les modalités "d'aller vers" (concours d'idées, appels à projets...)
COHESION SOCIALE	8	Construire, dans le cadre d'une éducation partagée, des parcours ambitieux et valorisants pour les enfants et les jeunes	Action n°19 : Déployer le label cité éducative sur le "Grand Mirail" et le mettre en œuvre sur les quartiers Nord de Toulouse. Capitaliser sur la méthode Cité Educative sur les autres territoires non labellisés			<ul style="list-style-type: none"> * Développer de manière prioritaire les missions médiation des adultes relais collège, les compétences partagées entre élèves/parents/enseignants, les activités sportives, la mobilité des jeunes, les parcours scolaires et d'insertion, la mixité sociale dans les collèges en termes de Catégorie Sociale et Professionnelle. * Recentrer la mission adulte-relais : <ul style="list-style-type: none"> - sur le lien avec les familles - sur le lien entre les établissements et les partenaires enfance/jeunesse périscolaire - plus de moyens et de temps dédiés à favoriser l'interconnaissance et le décroisement * Renforcer les compétences : <ul style="list-style-type: none"> - psychosociales des jeunes (exemples : écrans, nutrition, "Unplugged" programme de prévention tabac/alcool/cannabis en milieu scolaire pour les jeunes de 12-14 ans, dans le cadre de MPARRI) - parentales - psychoéducatives des adultes encadrants (ex : formation sur les écrans) * Développer les activités sportives : <ul style="list-style-type: none"> - accès aux installations culturelles et sportives - les pratiques physiques et sportives des jeunes filles, en mixité (partenaires envisagés : Femix, MédiaPitchoune/Bagatelles Bike) * Eduquer à la mobilité : <ul style="list-style-type: none"> - mobilité locale : éducation à la mobilité (partenaires envisagés : EMCP - maillage transports, applications, etc. - Tisséo a un module pour les -12 ans et a conventionné avec l'Education Nationale, une fiche pédagogique a été éditée par le réseau Canopé, module à la demande porté par 2 éducateur.e.s) - mobilité internationale : développer l'information sur les offres existantes (partenaires envisagés : asso "Parcours le monde, osez l'international" pour les 16-30 ans, MJC Prévert (Erasmus+) * Travailler le lien parcours scolaire / orientation / stage / emploi / entreprises : <ul style="list-style-type: none"> - organiser une Journée de Recrutement 31100% dédiée aux jeunes (service civique, stages, apprentissage, emploi) - lancement de la plateforme "21" par Sports et Loisirs (de l'information à l'insertion par un collectif d'entrepreneurs) * mixité sociale collèges Mirail / accompagnement de la fermeture des collèges BADIOU et BELLEFONTAINE <ul style="list-style-type: none"> - évaluer la mise en œuvre (si elle existe) d'une médiation auprès des équipes éducatives des collèges d'accueil (encore beaucoup de préjugés sur les jeunes des quartiers prioritaires) ; si non, la concevoir et la mettre en œuvre - évaluer la mise en œuvre (s'il existe) d'un programme d'accueil et d'intégration des jeunes des quartiers prioritaires dans les collèges d'accueil pour faciliter les rencontres entre les 2 publics jeunes ; si non, le concevoir et le mettre en œuvre. 	Dans la lignée du label Cité Educative, dans le cadre du PEDIT et en lien avec la Mission Prévention de la commune : <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cadre des propositions nationales en la matière, travail affiné par le rectorat concernant les établissements à intégrer en REP (école Jules Ferry et collèges Voltaire et Blum). Ouvrir largement la réflexion (Conseil Citoyen, DEELE, corps enseignant...) sur le classement REP et ses impacts sur les établissements concernés et les publics accueillis, voire la concertation (parents d'élèves notamment). - Faire mieux connaître et rendre plus efficiente la déclinaison du PEDIT en plan d'actions sur les QPV. S'appuyer sur les instances du PEDIT (conseils locaux par secteurs) et les ouvrir aux partenaires de proximité. - Mieux coordonner l'action en faveur d'une prévention et d'une éducation partagées, dans un objectif d'insertion des jeunes et des familles en défiance des institutions : "aller vers", recréer le lien social, mieux accompagner la parentalité, renforcer l'éducation à la citoyenneté auprès des familles.

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beauregard	Ragotelle/ La Faourette/Papus/Tabar/ Bordelongue	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
COHESION SOCIALE	8	Construire, dans le cadre d'une éducation partagée des parcours ambitieux et valorisants pour les enfants et les jeunes	Action n°20 : Renforcer la connaissance des métiers pour faciliter les parcours d'orientation (Forum des métiers de l'Education Prioritaire, porté par les collèges de la Métropole en lien avec dispositif 30000 stages pour les jeunes des quartiers prioritaires de la ville			<p>Proposer une meilleure découverte/connaissance des métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire découvrir les métiers de façon plus concrète qu'un "Forum des métiers" : format à réinterroger/repenser, attractif et interactif, et ce dès le plus jeune âge - Mettre en place un accompagnement plus individualisé et plus en amont pour mise en perspective des besoins (en termes de compétences, cursus...) en vue d'accéder à la formation choisie et d'exercer le métier souhaité - Retravailler la question des représentations des métiers (enjeu de lutte contre les préjugés et les stéréotypes sexistes), et ce dès le plus jeune âge, par le biais des institutions notamment scolaires <p>Améliorer l'accès aux stages/orientation choisie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir le champs des possibles dès les stages de découverte - Maximiser les opportunités de faire des stages dans des entreprises/organismes hors QPV - Diversifier les secteurs d'activité pour les stages : mobiliser les entreprises signataires du PaQte (Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises) qui font de la RSE (partenaire envisagé : FACE) - Identifier le potentiel des acteurs ressources du territoire : pour accueillir des stagiaires, pour organiser des rencontres entre jeunes et employeurs - Créer une plateforme proposant des stages dans les secteurs d'activités spécifiques/tendus, pour mettre en adéquation l'offre et la demande (recensement capacité, volonté / entreprises, stages / quels leviers pour motiver/impliquer les entreprises) - Accompagner/lever les freins à la mobilité pour la réalisation de stage hors du quartier (partenaires envisagés : EMCP, Tixéo) 	Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale pour intensifier le déploiement des dispositifs ainsi que des initiatives citoyennes (Chop'ton stage, rencontres avec les "héros professionnels" des quartiers) au sein des établissements, mais aussi au sein des quartiers (maisons citoyennes...)
	9	Réduire les inégalités sociales de santé en s'appuyant sur une démarche de promotion de la santé	Action n°21 : Prévenir les conduites addictives : mesurer l'articulation avec les projets de prévention complémentaires ou la réduction de la récurrence	Inscrire les acteurs jeunesse du territoire dans le projet MPARRI de Clémence Isaura	Inscrire les acteurs jeunesse du territoire dans le projet MPARRI de Clémence Isaura	<p>Poursuivre l'action MPARRI de l'association Clémence Isaura (Médiation Prévention Accès aux soins Réduction des Risques, vers l'insertion) : prévention et lutte contre les conduites addictives à l'échelle du Grand Mirail pour les jeunes (0-25 ans et leurs parents (actions écoles, consultations, travail partenariaux, plateforme médiation...))</p> <p>Actions complémentaires / articulation à mettre en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction de la récurrence : meilleure articulation et information / formation des partenaires pour soutenir et prendre en charge les sortants de prison - conduites addictives comme freins à l'emploi <p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre vigilants sur la période estivale, "critique" : moins de personnel sur le quartier (période suffisante pour buscarier) - Prendre en compte la mobilité dans le "parcours" de consommation : pas forcément inscrit dans les quartiers Grand Mirail/Izards, les jeunes transitent sur les territoires - Ne pas occulter la question du trafic, devenu une "norme" pour certains enfants (principal "public" du trafic à vue : problématique de la délinquance) : besoin d'accompagnement (éducation/prévention) - Ne pas négliger l'addiction aux écrans (lutte contre l'échec scolaire) 	En lien avec la Mission Prévention de la commune, en premier lieu identifier les conduites à risques prioritaires, en matière de prévention comme de traitement, sur les QPV. Appliquer / renforcer le droit commun sur ces thématiques, voire déployer des actions spécifiques au besoin.
			Action n°22 : Mettre en place des projets partenariaux autour de l'alimentation : développement des circuits et prévention santé			<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les personnes "vulnérables" et développer le lien intergénérationnel (précarité et isolement des personnes âgées) - Poursuivre et développer l'action de distribution de banque alimentaire dans le secteur 2.4, de manière structurée et coordonnée avec l'épicerie sociale et solidaire qui devrait s'installer début 2021 à proximité de la Cartoucherie 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer la capacité d'accueil de public de l'épicerie sociale et solidaire - Installer durablement un point de distribution alimentaire d'urgence - Faciliter la mise en synergie des acteurs autour d'un projet commun sur l'alimentation porté par les structures locales

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beaugregard	Bagatelle/ La Faourette/Papus/ Tabar/ Bordelongue	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
COHESION SOCIALE	9	Réduire les inégalités sociales de santé en s'appuyant sur une démarche de promotion de la santé	Action n°23 : Faciliter l'accès à des espaces d'écoute et lutter contre l'isolement			<p>Dans le cadre de la Cité Educative, accompagner les enfants et les jeunes en souffrance psychique</p> <p>Problème récurrent autour de la prise en charge des troubles du comportement (difficultés de concentration...) lié au manque de moyens et de places :</p> <ul style="list-style-type: none"> -délais d'attente dans les CMP-CMPP : décrochage dans la prise en charge et le suivi -difficultés d'accès aux soins (orthophoniste, psy...) -carence d'offre adaptée et adaptable : rendez-vous dans les structures, individuels ou en groupe <p>Mettre en place des actions complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conforter le rôle de la Réussite Educative, lien de confiance tissé avec les acteurs associatifs (140 jeunes suivis sur le territoire) ; créer des postes de référents RE/EN pour trait-d'union entre la famille et l'enfant, notamment allophones - la question culturelle / le "tabou" dans les familles, nécessité de déconstruire les idées reçues sur la santé psy, notamment des enfants : faire le lien avec l'accompagnement à la parentalité (centres sociaux) - les souffrances psychiques ne concernent pas que les jeunes, de plus en plus d'adultes sont en souffrance : relayer et articuler avec les lieux d'accueil type centres sociaux - Ne pas négliger le rapport, bien que non systématique, entre troubles du comportement et conduites addictives : faire le lien avec MPARRI <p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Quelle prévention (échelle sociale et individuelle) ? Création d'un lieu de parole sans jugement (pour dédramatiser la souffrance psychique) -Problème de repérage et d'adaptation du parcours éducatif : améliorer le repérage (90% Education Nationale) - De plus en plus de jeunes en souffrance. Diagnostic tardif : Quid des troubles du comportement non reconnus MDPH avant 3 ans ? -Création d'interventions adaptées vis-à-vis de certains troubles que l'on retrouve fréquemment 	A l'appui du CLS, diagnostiquer l'offre et le besoin en QPV.
			Action n°24 : Accompagner le développement de Maisons de santé et maintenir l'offre de santé dans les QPV				<ul style="list-style-type: none"> - Développement des regroupements de professionnels de santé pour avoir des médecins de proximité dans les quartiers (Centralité Papus : regroupement de professionnels de santé prévu dans la convention NPNRU)
	10	Garantir l'accès aux droits et aux services	Action n°25 : Mieux articuler le premier accueil social inconditionnel de proximité du département articulé avec les acteurs de l'accès aux droits		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter la salle municipale, actuel foyer du 3ème âge, qui devrait permettre de développer des permanences de proximité pour mieux informer les habitants, des actions d'aller vers, et de favoriser le travail partenarial. - Besoin d'écritain public repéré pour des habitants de Cépière : travailler sur la complémentarité entre MOS et écritains publics et prévoir une permanence locale (poste existant ou création poste sur plusieurs quartiers) 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accueil accès aux droits (CD31 : expérimentation MOS Empalot et Centre) - "Guichet unique" indispensable pour éviter l'errance administrative (perte de droits, facteur de précarité, de dépression/stress) - Les structures associatives ne savent pas toujours orienter (hors centres sociaux) <p>Mettre des actions complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre Social : premier accueil de proximité "de fait" mais activités méconnues - Importance du travail de rue (éducateurs, médiateurs) pour "aller vers" et orienter 	En premier lieu, piloter et animer la mise en réseau des acteurs / opérateurs en matière d'accès aux droits, pour établir un état des lieux de l'offre et évaluer sa réponse aux besoins, notamment en proximité et auprès des publics allophones. Etablir les outils partagés d'interconnaissance de l'offre. Mieux articuler le rôle de relais des Maisons citoyennes en QPV avec le premier accueil social de proximité du département (Conseil Départemental), notamment en matière d'accès aux droits.
			Action n°26 : Réduire la fracture numérique : Inclusion numérique	Développer un espace numérique sur le territoire	<p>Réhabiliter la salle municipale, actuel foyer du 3ème âge, qui pourrait accueillir un espace numérique permettant aux habitants d'être accompagnés sur de l'accès aux droits et aux services.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des ateliers/démarches pour rendre les publics plus autonomes 	<p>Lutter contre la fracture numérique en accompagnant dans les démarches et vers l'autonomie les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir les points d'accès pour l'inclusion numérique (conciergerie solidaire Desbals Services, centre social Bagatelle, centre social Partage, Relai Information Orientation Emploi, Médiathèques, Pôle emploi...) 	Analyser l'offre existante (diagnostic), mieux cibler le besoin et mener/articuler en complément des expérimentations sur les écritains publics et aidants numériques (établir un plan d'actions).

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beaugard	Bagatelle/ La Faourette/ Papius/ Tabar/ Bordelongue	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
COHESION SOCIALE	10	Garantir l'accès aux droits et aux services	Action n°27 : Accompagner la maîtrise du français (FLE, alpha) : Mettre l'accent sur le développement du FLE "Accès Aux droits", sur le déploiement de la plateforme linguistique et sur le développement des outils testés sur le territoire	- Développer des actions de maîtrise du français Mettre en place des actions de dématérialisation et d'acculturation à l'outil numérique	- Besoin repéré par l'ASSQOT sur le quartier. De plus, l'offre paraît ne pas être suffisante à l'échelle de la Ville. - Intérêt de l'action pour favoriser l'accès aux droits, les démarches d'insertion socioprofessionnelle et la place des femmes - Annuaire sur l'offre de FLE / alpha pas assez étayé - Proposer des actions pour des personnes ayant un niveau de langue intermédiaire - Voir comment mieux communiquer auprès des habitants en différentes langues - Mettre en place des actions de dématérialisation et d'acculturation à l'outil numérique	Constats : - parcours d'apprentissage complexe pour l'apprenant : nombreux dispositifs très cadrés (PIAL, ML...) mais obscurs, manquent de places - Méconnaissance des bénéficiaires - Améliorer la coordination des structures accompagnantes existantes (accueil limité et dispositifs cadrés) : nombreuses initiatives tous territoires - Développer des actions de FLE et accompagner de l'interprétariat : la langue est le premier frein à l'autonomie, mais aussi l'un des premiers éléments de connaissance de ses droits Mener des actions complémentaires : - Lien avec le droit au séjour - Coordination des opérateurs bien engagée : plateforme linguistique, relais d'acteurs (parcours plus lisible pour les acteurs) - Difficultés d'interprétariat (Education Nationale) : prévu dans le cadre de la CNE Educative - Tissé : actions pour une meilleure orientation des publics dans le réseau et un meilleur accès à l'offre - Prioriser l'accueil des enfants dont les familles ont besoin d'un mode de garde pour les cours de français	
	11	Accueillir et diversifier les pratiques sportives, culturelles, de loisirs, soutenir la vie de quartier	Action n°28 : Rendre la diversité de l'offre culturelle plus accessible et plus lisible pour les habitants (projet DEMOS, appel à projet expérimentation culturelle Politique de la Ville, Charte Culture...) Action n°29 : Renforcer l'attractivité métropolitaine via événements de loisirs, culturels, sportifs	Développer les pratiques sportives pour les habitants et usagers à partir des outils déjà existants	- Poursuivre la dynamique culturelle initiée pour favoriser la rencontre entre habitants de Cépière haut, Cépière bas et Beaugard - Proposer des animations sportives visant la rencontre entre jeunes de Cépière - Beaugard (action bouger - goûter, usage du city stade) - Mobiliser le service des sports pour appuyer des actions ponctuelles - Voir comment mobiliser le FCTT / TOEC (club de rugby à proximité) dans ce partenariat sportif - Démarche partagée : aller vers les publics de manière partenariale (ASSQOT, club de prévention par exemple) et favoriser la participation des habitants dans la mise en oeuvre de ces actions - Mobiliser d'autres acteurs sur ce territoire (centre de loisirs de Patte d'Oie, Hippodrome par exemple)	Rendre la diversité de l'offre culturelle plus accessible et plus lisible pour les habitants (projet DEMOS, appel à projet expérimentation culturelle politique de la ville, Charte Culture, rencontres Toucouleurs...): - S'appuyer sur le Droit commun culture renforcé sur les QPV (Charte Culture : grands équipements labellisés subventionnés pour s'engager vers un meilleur accès des publics restés à l'écart de l'offre) - Profiter de l'appel à projet expérimentation culturelle politique de la ville - Réinterroger la tarification (gratuité terminée) pour l'accès aux centres culturels des élèves des écoles du quartier (Education Nationale) ? - Développer l'accès à toutes les cultures et promotion des cultures amateurs, culture populaire sur et hors du territoire (désenclaver les populations) En lien avec l'action n°1 - Le développement des activités sportives a été évoqué par les acteurs du territoire (mixité des publics : filles / garçons, QPV / hors QPV...) ainsi que l'anticipation de grands événements sportifs qui pourraient contribuer à une dynamique collective locale - coupe du monde rugby 2023, Jeux Olympiques 2024...	Créer un espace de dialogue et d'expression autour des pratiques, des envies culturelles des habitants, en lien avec les droits culturels (Ville de Colomiers / DSCDA pôle Culture) Poursuivre le déploiement sur les QPV de micro-événements en lien avec les grands événements Ville (festival BD...) et Métropole. En Jacca : résoudre en premier lieu les difficultés liées à la mobilité pour favoriser l'accès aux événements extra-QPV. Mieux rythmer sur l'année les événements intra-QPV. Val d'Aran : Réaliser, dans le cadre du PRU, un aménagement ludique et sportif innovant et ambitieux, en poursuivant la co-construction intergénérationnelle engagée avec les habitants.

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beauregard	Bagatelle/ La Faourette/Papus/ Tabar/ Bordelongue	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
COHESION SOCIALE	11	Accroître et diversifier les pratiques sportives, culturelles, de loisirs, soutenir la vie de quartier	<p>Action n°30 : Animer des espaces publics pour favoriser l'appropriation par des publics féminins</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les actions sportives et culturelles; (offres diversifiées pour tous publics) sur le territoire en tenant compte des besoins des habitants (ex : animations sportives pour seniors...) - Poursuivre l'animation des places E. Male et A. Nadal par la diversification des interventions et des réalisations - Performance théâtrale dans le cadre de la semaine de l'égalité femme-homme, orchestre de chambre de Toulouse, fresque murale aux Arènes, intervention Break'in school - Développer une résidence d'artistes pour événement culturel - Valoriser les actions en cours et leur visibilité auprès des habitants 	<p>En lien avec l'action 29 "Poursuivre la dynamique culturelle..."</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager la place J. Bouin 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'occupation de l'espace publics par d'autres publics que les hommes en mettant en place des animations type "La Grande Lessive" (exposition participative éphémère dans l'espace public) - Mener des actions complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> - Initiatives dédiées aux femmes sur le quartier (Média Pitchounes) + Rebonds et Toulouse Aviron Sport et loisirs - Les clubs sportifs accueillent une proportion non négligeable de femmes : pratique loisirs et sports de défense - Rugby à XIII Bagatelle : s'appuyer sur les "talents" du quartier (reportage) - Accompagner les publics, assister à des rencontres sportives (Centre Social Bagatelle) 	<p>(occupation générée des espaces publics non significative à Colomiers, question de la rencontre entre habitants déjà traitée sur d'autres axes)</p>
			<p>Action n°31 : Travailler à l'occupation positive de l'espace public notamment en horaires décalés, soirs et week-ends</p>	<p>[regrouper avec l'axe animation espace public]</p>	<p>[regrouper avec l'axe animation espace public]</p>	<p>[regrouper avec l'axe animation espace public]</p>	<p>Animer les espaces publics pour favoriser leur appropriation et la rencontre entre habitants, pour un usage par le plus grand nombre et une valorisation des habitants des quartiers.</p> <p>S'appuyer sur les initiatives existantes et des expérimentations (institutionnelles, associatives, citoyennes) pour établir une programmation variée et rythmée sur l'année.</p>
PRIORITES TRANSVERSALES	12	Prendre en compte la jeunesse dans sa diversité et sur tous les pans de l'action publique	<p>Action n°32 : Favoriser l'appréhension de la citoyenneté et l'engagement des jeunes autour d'un droit commun jeunesse métropolitain</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les actions en direction des jeunes publics (sur différents champs/avec différents intervenants ...) - Soutenir les initiatives portées par les jeunes - Faire participer les jeunes dès la mise en place de projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un chantier jeunes pour l'embellissement de l'actuel bâtiment foyer 3ème Age - Accompagner les publics jeunes sur des postes en services civiques et sur des formations BAFA 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des chantiers d'insertion ou / et des chantiers jeunes : embellissement de récup'erre, projet de fresque dans un hall d'immeuble, rue du Cher, porté par un groupe de jeunes - Reconfigurer le Forum Jeunesse en associant à sa conception et à sa mise en œuvre des publics jeunes et réfléchir sur la mise en œuvre d'une recherche-action sur le pouvoir d'agir des jeunes sur 2020 - 2022 	<p>Conforter les conditions favorables à l'implication des jeunes sur leur quartier via les dispositifs spécifiques existants, dont ADOMO. Au-delà, définir avec et pour les jeunes engagés dans ces dynamiques citoyennes, les modalités d'association aux réflexions et projets portés sur leurs quartiers.</p>
			<p>Action n°33 : Poursuivre le soutien aux initiatives portées par les jeunes et valoriser leurs initiatives</p>	<p>[A regrouper avec l'autre axe sur engagement des jeunes]</p>	<p>[A regrouper avec l'autre axe sur engagement des jeunes]</p>	<p>[A regrouper avec l'autre axe sur engagement des jeunes]</p>	<p>Sur la base d'un "aller vers" renforcé et de l'émergence de tels besoins, accompagner l'implication des jeunes dans l'élaboration / la création / l'animation d'espaces de vie et d'échanges dédiés aux ados / jeunes adultes (Maison des Potes à En Jacca par exemple). Favoriser la responsabilisation des jeunes dans leur gestion (associations juniors, tutorats...).</p>
			<p>Action n°34 : Poursuivre le diagnostic et mise en œuvre d'actions "d'aller vers" pour les publics jeunes dans l'espace public</p>			<p>Poursuite du diagnostic et mise en œuvre d'actions "d'aller vers" pour les publics jeunes de 4 à 11 ans présents dans l'espace public sans adulte référent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur l'expérience menée à Tabar avec le Club de Prévention et la Direction Enfance et Loisirs sur la présence de très jeunes dans l'espace public (information des parents et orientation des enfants sur les lieux d'accueil existants) - A mener à l'horizon 2022, par le centre social Bagatelle, en lien avec Desbals Services - Partenariat envisagé avec un laboratoire de recherche de l'Université Toulouse Jean-Jaures - Faire le diagnostic des modalités, fonctionnement et missions des structures jeunes : nombre de structures 4/11 ans 7 horaires (décalés, souples) ? point d'accueil convoyage (vers le Petit Capitole/Direction Enfance et Loisirs) 	
13	Lutter contre toutes les formes de discriminations à l'échelle métropolitaine	<p>Action n°35 : Dans le domaine de l'emploi : appuyer le développement du Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE)</p>	<p>Valoriser ces thématiques transversales sur chaque action (ex : la thématique lutte contre les inégalités femmes-hommes doit apparaître dès l'élaboration de l'action)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer aussi sur des témoignages de parcours réussis - Développer des actions de formation / sensibilisation sur les discriminations 		
		<p>Action n°36 : Mettre les habitants au cœur de l'information et de la valorisation de l'image de leurs quartiers : en faire des producteurs de l'information pour relayer les informations et les événements positifs de QPV (traitement de l'image des quartiers, en lien avec le démarche marketing territorial pour les quartiers conventionnés ANRU)</p>			<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le travail amorcé avec la presse et les Conseils Citoyens (création d'un annuaire, traitement de la communication événements dans les QPV) - Mener le projet avec le Club de la Presse (mise en place de référents "attachés de presse de quartier", constitution d'un réseau de journalistes, plateforme sur une info quartier relayée par les référents...) 		

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE OUEST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Arènes	Cépière Beaugregard	Ragotelle/ La Faourette/Papus/Tabar/ Bordelongue	Val d'Aran- Fenassiers- Bel Air - Poitou/ En Jacca
PRIORITES TRANSVERSALES	14	Renforcer l'égalité femmes - hommes dans les quartiers prioritaires	Action n°37 : Soutenir l'entrepreneuriat des femmes sur les quartiers prioritaires				
			Action n°38 : Mieux prendre en considération les enjeux de la sphère privée : prévention des violences faites aux femmes tout particulièrement			Mieux outiller les acteurs locaux	
			Action n°39 : Conduire un programme d'actions collectives travaillées avec les acteurs locaux dans le cadre de la semaine de l'égalité femmes-hommes (8 mars) et de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre)	- Développement d'actions longue durée et non en "one shot"		Poursuivre les actions autour du 8 mars et du 25 novembre tout en menant un travail à l'année sur cette question (actions développées dans le cadre de l'appel à projet annuel)	
	15	Promouvoir la laïcité	Action n°40 : Mener des formations VRL territorialisées (QPV) + points infos "laïcité citoyenneté" sur les marchés de plein vent	Poursuite des formations laïcité et élargissement aux Conseillers Citoyens	Poursuite des formations laïcité et élargissement aux Conseillers Citoyens	- Poursuivre les formations et voir comment donner suite aux formations par des échanges sur les pratiques professionnelles. Attention à ne pas stigmatiser une partie de la population - Voir comment développer des actions dès l'enfance : « mieux vivre ensemble ». Les aborder à l'appui de supports culturels pour favoriser l'expression des jeunes et encourager le débat. - Poursuivre le stand Laïcité et Citoyenneté sur le marché de plein vent de La Faourette	En s'appuyant sur l'expertise de la Mission Prévention de la commune et sur les outils déployés sur d'autres territoires : former les acteurs, mais aussi le grand public notamment sur le champ de la laïcité, à une meilleure appréhension de ces enjeux et de ce qu'ils recouvrent (terminologie, histoire et enjeux sociétaux, citoyenneté et pouvoir d'agir, etc.) et impliquent en matière d'intégration systématique de ces enjeux transversaux dans la définition de leurs actions.
			Action n°41 : Garantir le suivi et le contrôle de l'application de la charte de respect des valeurs et principes de la République par l'ensemble des acteurs et structures oeuvrant dans la politique de la ville : mettre en place une instance pilotée.				
PARTICIPATION	16	Favoriser et développer la participation des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville	Action n°42 : Accompagner les Conseils Citoyens sur leurs préoccupations	- Poursuivre le travail de concertation citoyenne menée avec les membres du Conseil Citoyen et d'autres habitants ou partenaires dans le cadre du «Groupe de travail Arènes» développé en mars 2018 - Renforcement de la participation des habitants et des conseillers citoyens (ex : le budget participatif, ADMQ et pour d'autres dispositifs de manière générale)	Accompagnement des Conseils Citoyens et d'autres habitants pour appropriation des dispositifs existants (ADMQ, budget participatif...)	Mieux accompagner le Conseil Citoyen : réponses plus formalisées à ses demandes, lui demander de rendre plus visible ses travaux / réalisations et de se mettre davantage en lien avec le tissu associatif accompagner ses préoccupations sur le territoire	Optimiser l'association et l'accompagnement au local du Conseil Citoyen sur ses enjeux prioritaires, son fonctionnement et ses actions, au regard de son autonomie et de son appui en matière d'expertise d'usage. Développer le réseau inter-Conseils Citoyens (espace d'échanges et de co-construction). Traiter au local et à grande échelle la question du renouvellement des Conseils Citoyens, dans l'objectif de maintenir une mobilisation active.
			Action n°43 : Renforcer des moyens de communication et d'information, notamment à destination des publics les plus difficiles à toucher, favoriser les lieux ressources pour les habitants, l'aller-vers (tripoteurs)	Animer un temps d'information de manière ponctuelle sur le marché de plein vent place E. Male	Animer un temps d'information dans les locaux de l'actuel foyer du 3ème âge à Cépière	Poursuivre les permanences thématiques dans le cadre de la Maison du projet	Dynamiser le fonctionnement de la Maison du Projet (MDP), commune aux 2 QPV, et diversifier ses fonctions (accueil événementiel artistique, permanences diverses, etc.), notamment en associant plus étroitement à son animation les partenaires de la Politique de la Ville et le Conseil Citoyen. Réfléchir à l'opportunité de "hors murs" ponctuels de la MDP, au cœur des micro-quartiers, en menant une réflexion prospective sur les modalités (moyens : dispositif mobile animé, murs d'expression...) et temporelles.
			Action n°44 : Agir dans Mon Quartier (FPH) : promouvoir le dispositif pour une appropriation par un plus grand nombre d'habitants	Promouvoir le dispositif Agir Dans Mon Quartier pour une appropriation par un plus grand nombre d'habitants	Promouvoir le dispositif Agir Dans Mon Quartier pour une appropriation par un plus grand nombre d'habitants	Renforcer la notoriété du dispositif, l'information et l'accompagnement par la mise en place en 2021 d'une mission de service civique	Poursuivre le dispositif à En Jacca, en mettant l'accent sur un accompagnement plus soutenu, une communication amplifiée et une meilleure valorisation des projets pour susciter l'envie d'agir. Déployer le dispositif au Grand Val d'Aran, voire l'étendre aux territoires de veille et d'observation (Seycheron-Peloux, Vignemale, La Crabè-Lautaret).
			Action n°45 : Elargir le Budget Participatif avec un accompagnement renforcé sur les QPV en s'appuyant sur les associations, CC et CS	Accompagner sur le QPV la mise en œuvre des projets validés dans le cadre du Budget Participatif	Accompagner sur le QPV la mise en œuvre des projets validés dans le cadre du Budget Participatif	Accompagner sur le QPV la mise en œuvre des projets validés dans le cadre du Budget Participatif	X

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE NORD/EST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Bréguet-Lécrivain/ Maraichers	Empalot	Izards Trois Cocus - La Vache/ Bourbaki/ Négrenays	Soupetard/ La Gloire	Barradels	
CADRE DE VIE	1	Mettre en œuvre des actions de renouvellement urbain, de rénovation urbaine et de gestion renforcée sur les quartiers.	Action N°1 - Améliorer l'image des quartiers favorisant le cadre de vie et la perception qu'en ont les habitants et les toulousains		Travail sur l'image du quartier à travers l'animation territoriale et notamment en développant les projets entre Empalot et les grands projets alentours : Ile du Ramier, Grand Parc Garonne... (en lien avec le programme Thématique 11 et l'enjeu d'attractivité métropolitaine)	Implication des habitants, des professionnels (services publics) et des acteurs du territoire dans l'animation et la gestion quotidienne de l'espace public. Modalités de réalisation de l'objectif : a) Organiser une grande manifestation regroupant l'ensemble des quartiers b) Végétaliser les espaces publics avec les habitants et les partenaires des territoires c) Encourager la cohésion pour lutter contre l'insécurité (occupation positive des espaces publics). Ex : développer les voisinades Institutionnaliser un partenariat qui implique davantage les habitants Mobilisation autour du projet ANRU Quartier Fertile en vue de valoriser le secteur Maraicher comme atout du quartier.			
			Action N°2 - Poursuivre la rénovation urbaine sur les quartiers hors ANRU (mobilisation GUSP, TFPB...)	Travail sur la mobilisation des acteurs de l'emploi (Avenir, Régie...) autour des habitants et dans la perspective du développement du quartier et des entreprises.		Pour Bourbaki, Négrenays : s'appuyer sur le dispositif GUSP pour assurer une meilleure gestion des espaces publics. Déployer le levier de la TFPB pour améliorer la gestion du parc locatif social.	Mobiliser les conventions TFPB et accompagner les bailleurs sur les projets de revalorisation de leur parc locatif. Mobilisation de la GUSP pour gérer les évolutions urbaines à venir.	Mise en œuvre de la convention TFPB pour assurer une meilleure gestion du parc social. Un bilan partagé sur la base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs a été produit entre Promologis, la DAT et la ville de Blagnac (6 novembre 2020) Modalités de réalisation : Lancement de l'opération de Renouvellement urbain dans le QPV (Immeuble solaire - opération de reconstruction-démolition)	
	2	Favoriser une production de logements diversifiés pour transformer positivement l'image des quartiers et contribuer à une mixité sociale dans un cadre de vie amélioré.	Action N°3 - Réhabiliter le parc locatif social dégradé dans un souci d'amélioration énergétique - BBC ou économie positive						
			Action N°4 - Renforcer l'accueil des nouveaux arrivants pour les intégrer à la vie du quartier		Maintenir les processus d'accueil lors d'événements fédérateurs ou d'événements autour du Maire de Quartier.	Développer des accueils des nouveaux arrivants en lien avec la livraison des nouvelles opérations urbaines dans les QPV concernés.			
			Action N°5 - Renforcer la mixité commerciale						
			Action N°6 - Renforcement de lieux de vie collective		Conduire le projet Atelier Solidaire et le projet Espace Convivialité accompagnés par Première Brique pour amener des espaces de vie dans le quartier.	Un lieu de vie, une maison des associations, un lieu autogéré de co-working, d'information, d'échange, d'insertion. Modalités de réalisation : projets de lieu ressource, construits avec les habitants permettant de développer des savoirs et d'échanger des pratiques : micro-fermes, cantine et restaurants citoyens, pépinière de ressources associatives, ...). Envisager un lieu de vie par QPV Développer les petits commerces et les terrasses.		Reconnaissance et ouverture d'un centre social sur les Barradels dont le projet social est travaillé en concertation avec les habitants du QPV. Déclinaison des axes d'intervention sur le champ de l'innovation sociale (démocratisation de la culture, réflexion sur un tiers-lieu...).	

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE NORD/EST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Bréguet-Lécrivain/ Maraichers	Empalot	Izards Trois Cocus - La Vache/ Bourbaki/ Négrenays	Soupetard/ La Gloire	Barradès
CADIÈRE VIE	3	Développer une gestion urbaine et sociale de proximité à travers des actions spécifiques, des actions accompagnant le projet urbain, en lien avec les demandes des habitants	Action N°7 - Développer des actions de prévention relatives à la propreté et au cadre de vie : actions de sensibilisation à la propreté, développement du tri sélectif et réduction des déchets -évaluer la mobilisation de la TFPB sur le sur-entretien.		Poursuite des actions de sensibilisation à la propreté, à l'environnement et au cadre de vie (exemple : Mon beau quartier). Modalités de mise en oeuvre : Animations autour de l'environnement (journée dédiée, ateliers). Jardins partagés. Mobilier urbain (WC, cendrier...).			
			Action N°8 - Accompagner les travaux du NPNRU : gestion de friches, aménagements temporaires, préfiguration, actions en faveur du vivre-ensemble et occupations positives de l'espace public en prenant en compte l'égalité femmes-hommes. Pour les quartiers hors ANRU : utiliser la GUSP comme levier d'amélioration des espaces publics.		Animation et occupation positive des espaces en transition (exemple: friche de l'ancienne place commerciale). <i>Modalités de mise en oeuvre</i> : Actions autour de l'architecture sur des espaces éphémères. Animations culturelles ou sportives. Actions spécifiques pour les jeunes. Faire du nouveau marché un lieu de vie pour le quartier et un lieu attractif (offre commerciale, mobilisation autour du stand vie de quartier).		Poursuivre le développement des actions de prévention/médiation : Renforcer les ateliers cuisine, renforcer la médiation vers le milieu scolaire pour porter un diagnostic de territoire, créer des moments de convivialité par et pour les habitants et renforcer la présence dans l'espace public, créer les espaces de rencontres pour les habitants.	
	4	Améliorer la tranquillité et sécurité des habitants en luttant contre les trafics, en régulant les usages, en prenant en compte la sécurité dans la gestion urbaine et dans la conception des projets.	Action N°9 - Développer et renforcer les démarches de médiation dont celles portées par les bailleurs				Assurer un déploiement du GITES à Soupetard, complémentaire des opérations de médiations portées en partenariat avec les bailleurs(TFPB), notamment sur la résidence Montentete.	Poursuivre la mobilisation des équipes de médiation grâce à la TFPB et au partenariat avec Promologis. <i>Modalités de réalisation</i> : La mission de "médiation sociale" a fait l'objet d'un nouveau marché attribué à l'association RSSB. Cette action sera désormais portée par trois médiateurs afin de garantir une continuité de l'exercice. Mutualisation des constats sur le climat du QPV à l'occasion du GPO (Police, bailleurs, Politique de la Ville,...) pour une prise en charge plus efficiente des problématiques remontées.
ORIENTONS DE RICHESSES	5	Améliorer durablement le taux d'emploi des publics des quartiers prioritaires en les préparant mieux, en travaillant avec les entreprises et en renforçant le maintien dans l'emploi.	Action N°10 - Renforcer et requestionner la comitologie de projet partenarial relative aux questions de sécurité, de tranquillité et de prévention de la délinquance : CLSPD et CTPS, Réunion ZSP, GPO, micro-CTPS					
			Action N°11 - Développer les démarches d'aller-vers, notamment vers les publics jeunes mineurs et en horaires décalés : projet de prévention routière en direction notamment des publics jeunes, face aux constats de rodéo / incivilités sur les quartiers		<i>Enjeu intégré dans le travail d'animation positive des espaces publics</i>		Intégrer dans une approche globale l'utilisation de la prévention / médiation pour occuper positivement les espaces publics et capter les jeunes en errance, ou NEETS, ou occupant les espaces publics.	Déploiement du GITE et actions coordonnées pour renforcer les pratiques et outils d'aller vers (LJ, Social Truck, ...).
			Action N°12 - Développer des actions autour de l'emploi à l'échelle de territoires de proximité (journée de recrutement, parrainage / marrainage...) et poursuivre la coordination des acteurs de proximité "emploi", actions du PIC 100% Inclusion		Maintien et développement des actions de proximité autour de l'emploi (exemples : Rencontres pour l'Emploi, Job Dating, Atelier Chantier d'insertion, etc.), développement des outils de suivi. <i>Modalités de mise en oeuvre</i> : Promotion du service civique avec Unis-Cités (Kiosque), Parrainage (Proxité?) et actions spécifiques pour les jeunes diplômés. Engagement des entreprises.		Rapprocher les entreprises des quartiers : Forum emploi des quartiers Est, délocaliser des événements organisés par Pôle Emploi dans le quartier. <i>Modalités de réalisation</i> : Forum Emploi des quartiers Est Après-midi Infos Jeunes	Mobilisation des forums Emploi et du partenariat autour de la Maison de l'Emploi

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE NORD/EST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Bréguet-Lécrivain/ Maraichers	Empalot	Izards Trois Cocus - La Vache/ Bourbaki/ Négrenays	Soupetard/ La Gloire	Barradels
CREATIONS DE RICHESSES	5	Améliorer durablement le taux d'emploi des publics des quartiers prioritaires en les préparant mieux, en travaillant avec les entreprises et en renforçant le maintien dans l'emploi.	Action N°13 - Clarifier, rendre lisible l'accès aux dispositifs en faveur de l'embauche des habitants des quartiers prioritaires de la ville : Emplois francs (y compris pour les contrats d'apprentissage), clauses d'insertion, adultes relais, etc. Améliorer l'information des bénéficiaires mais aussi des employeurs potentiels			La lisibilité des parcours-types dédiés aux jeunes, aux femmes, aux handicapés et de la boîte à outil. Modalités de réalisation : développer un guide des parcours et des catégories d'accompagnement (répertoire), améliorer le réseau d'information avec des outils grands publics (rendez-vous d'information sur les parcours et l'accompagnement vers l'emploi), développer des lieux d'information innovants : ex. le social truck pour aller vers et échanger	Développer l'interconnaissance et les liens entre les acteurs pour améliorer les relais au sein du quartier et mieux orienter les publics. <i>Modalités de mise en œuvre</i> : thé-café des partenaires, mobilisation du social truck, temps de convivialité dans l'espace public...	Travailler à la mutualisation des acteurs de l'emploi en lien avec les bailleurs (innovation sociale) Engager une démarche sur le champ de la mieux vivre sociale avec Promologis qui envisage des actions avec la Fédération Française du Bâtiment.
			Action N°14 - Mener des actions spécifiques en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi telles que le dispositif REMOJeunes ou le dispositif citoyen "chop'ton stage"			Développer les stages en Animations (GÉIQ Animation), créer un réseau ou un répertoire d'entreprises ouvertes aux stagiaires dans les quartiers, faire évoluer les outils qui permettent d'entrer dans ces entreprises (utilité du CV? Etc.)	Favoriser l'insertion des jeunes. Conforter les dispositifs existants. <i>Modalités de mise en œuvre</i> : chantiers éducatifs / Après-midi Infos Jeunes/ IE/ LU	
	6	Améliorer les chances des habitants d'accès à l'emploi par une meilleure anticipation des besoins des entreprises et une meilleure préparation des publics.	Action N°15 - Poursuivre les actions de GPEC-T numérique & SAP (Le numérique prend ses quartiers, Espaces numériques Reynerie)					
	7	Soutenir les initiatives économiques, développer l'activité et réussir l'aménagement des centralités commerciales dans les quartiers	Action N°16 - Soutenir et accompagner les projets de Tiers-Lieu					
			Action N°17 - Conduire des actions d'urbanisme transitoire à vocation économique					
			Action N°18 - Renforcer les initiatives Economie Sociale et Solidaire en lien avec l'accompagnement de Première Brique et aboutir à une installation test à minima : mieux coordonner la mobilisation des acteurs de l'accompagnement à l'entreprenariat (CitéLab, Fabrique à initiative, etc...)	Accompagnement des projets d'économie sociale et solidaire (exemple : Espace convivialité, Atelier solidaire).	Favoriser un espace ressource pour les personnes en création d'activité, développer de la formation sur l'ESS, créer une régie des quartiers Nord et pas que d'un quartier			
	8	Construire, dans le cadre d'une éducation partagée, des parcours ambitieux et valorisants pour les enfants et les jeunes	Action N°19 - Déployer le label Cité Educative sur le "Grand Mirail" et le mettre en œuvre sur les quartiers Nord de Toulouse. Capitaliser sur la méthode Cité Educative sur les autres territoires non labellisés.		Sans Cité Educative à Empalot, déployer la méthode de projet éducatif partagé.	Continuité éducative /orientation parcours citoyen, scolaire et professionnel, en s'appuyant notamment sur la relance d'une dynamique "équipe projet jeunesse"		Médiation par le sport pour les jeunes en décrochage (Barradels et jeunes en difficulté repérés dans les quartiers de veille)
Action N°20 - Renforcer la connaissance des métiers pour faciliter les parcours d'orientation (Forum des métiers de l'Éducation Prioritaire, porté par les collèges de la Métropole en lien avec le dispositif 30000 stages pour les jeunes des quartiers prioritaires)			Coordination entre les partenaires organisée autour du lien social et des locaux de la Régie Territoires et Services. Création d'animations attractives.	Maintien et développement des actions partenariales de médiation dans une démarche d'aller vers (exemple du Collectif Famille). <i>Modalités de réalisation</i> : Maintien des actions d'aller vers (MJC hors les murs, collectif Famille). Actions spécifiques autour	Favoriser les passerelles entre les différents dispositifs jeunesse, favoriser la citoyenneté et accompagner les jeunes dans leurs projets, développer des actions de prévention notamment primaire et de médiation avec les bailleurs sociaux (aller vers les jeunes).	Mission de médiation et d'inclusion sociale et scolaire en lien avec l'association Rebonds (enfants du cycle 3 jusqu'en 5ème). Articulation du PEDT avec les actions menées sur les quartiers, et notamment celles inhérentes à la prévention.		

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE NORD/EST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Bréguet-Lécrivain/ Maraichers	Empalot	Izards Trois Cocus - La Vache/ Bourbaki/ Négrenays	Soupetard/ La Gloire	Barradels	
COHESION SOCIALE	9	Réduire les inégalités sociales de santé en s'appuyant sur une démarche de promotion de la santé	Action N°21 - Prévenir les conduites addictives : mesurer l'articulation avec les projets de prévention complémentaires ou la réduction de la récidive		Déploiement du projet PARRI Nord-Est autour de la lutte contre les addictions et la réduction des risques autour des conduites addictives. Poursuite des actions de proximité de la prévention aux écrans.	Déploiement du projet PARRI Nord-Est autour de la lutte contre les addictions et la réduction des risques autour des conduites addictives.	Déploiement du projet PARRI Nord-Est autour de la lutte contre les addictions et la réduction des risques autour des conduites addictives. <i>Modalités de mise en œuvre</i> : Choco trip / Ami Chemin/actions du club de prévention, actions de prévention des écrans notamment via la semaine sans écrans.	Relocalisation du CMP enfants dans le cadre du projet de rénovation urbaine des Cèdres	
			Action N°22 - Mettre en place des projets partenariaux autour de l'alimentation : développement des circuits et prévention santé		Poursuite des actions de proximité autour de la nutrition	Développement de l'agriculture urbaine à travers le projet Quartiers fertiles et les démarches de sensibilisation des habitants	Poursuite des projets NUTRITION-Santé. <i>Modalités de mise en œuvre</i> : VRAC / ateliers cuisine		
			Action N°23 - Faciliter l'accès à des espaces d'écoute et lutter contre l'isolement		Développement des actions de soutien psychologique. <i>Modalités de mise en œuvre</i> : - la question de l'interprétabilité pour les permanences de prise en charge psy - les actions spécifiques pour les publics âgés - les actions d'aller vers ("psy qui traîne")				
			Action N°24 - Accompagner le développement de Maisons de santé et maintenir l'offre de santé dans les QPV					Projet de Maison de santé afin de garantir un accès de tous aux soins et à la prévention	
	10	Garantir l'accès aux droits et aux services	Action N°25 - Mieux articuler le premier accueil social inconditionnel de proximité du département articulé avec les acteurs de l'accès aux droits		Projet porté par la MDS sur l'accueil inconditionnel de proximité à déployer	Poursuivre les permanences écritains publics tout en améliorant les compétences des écritains publics Développer de l'accueil pour des publics de jeunes majeurs avec des problématiques ciblées Améliorer les ressources pour l'accueil des publics handicapés		Garantir l'accès au droit par une information et une orientation par des personnes ressources chargées de l'accueil au sein du Centre Social Odysseus au cœur du QPV ("aller vers")	
			Action N°26 - Réduire la fracture numérique : inclusion numérique		Travailler sur la réduction de la fracture numérique notamment dans le cadre de l'accès aux droits. <i>Modalités de mise en œuvre</i> : renforcer l'offre de médiation numérique.	Travail à conduire sur la fracture numérique ; déploiement de services civiques pour accompagner les publics en situation « d'illectronisme »			
			Action N°27 - Accompagner la maîtrise du français (FLE, alpha) : Mettre l'accent sur le développement du FLE "Accès aux droits", sur le déploiement de la plateforme linguistique et sur le développement des outils testés sur le territoire			Mettre en place des solutions pour résoudre les barrières de langue (pool ressources auprès de jeunes interprètes, accueils en langue étrangère, utiliser de l'icongraphie...)	Evaluer avec les acteurs de terrain les besoins d'apprentissage de la langue en lien avec l'insertion professionnelle : Plateforme Linguistique / cours d'alpha et de FLE	Mettre l'accent sur les apprentissages linguistiques à visée professionnelle et sur la participation des bénéficiaires du GRETA aux activités du Centre social Odysseus	
	11	Accroître et diversifier les pratiques sportives, culturelles, de loisirs, soutenir la vie de quartier	Action N°28 - Rendre la diversité de l'offre culturelle plus accessible et plus lisible pour les habitants (projet DEMOS, appel à projet expérimentation culturelle Politique de la Ville, Charte Culture...)					Poursuite du projet DEMOS	Poursuite du projet DEMOS
			Action N°29 - Renforcer l'attractivité métropolitaine via des événements de loisirs, culturels, sportifs		Ouverture sur le projet Grand Parc Garonne et l'Île du Ramier (exemples : jardins partagés, offre sportive et culturelle). <i>Modalités de réalisation</i> : Information des habitants (permanences MDP, action aller-vers). Sensibilisation à l'environnement. Ouverture sur les structures sportives du Grand Ramier et lien avec la vie étudiante.	S'appuyer sur la démarche Quartier Fertile	Mobiliser les actions culturelles pour renforcer les animations territoriales (traversée culturelle)	Travailler sur les résidences d'artistes pour favoriser l'accès à la culture et la valorisation du QPV. <i>Modalités de réalisation</i> : capitaliser sur le projet Résidence d'artiste de Cap Nomade à Barradels (2018/2020) et mettre en œuvre la coordination artistique avec le collectif Cisart (Arts Urbains).	

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE NORD/EST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Bréguet-Lécrivain/ Maraichers	Empalot	Izards Trois Cocus - La Vache/ Bourbaki/ Négrenays	Soupetard/ La Gloire	Barradets
COHESION SOCIALE	11	Accroître et diversifier les pratiques sportives, culturelles, de loisirs, soutenir la vie de quartier	Action N°30 - Animer des espaces publics pour favoriser l'appropriation par des publics féminins	Mise en réseau des acteurs locaux et travail sur l'aller-vers les publics pour diffuser la connaissance des ressources à disposition des habitants et développer des actions en connaissance des besoins de la population.	En lien avec les actions du cadre de vie (programme 1 à 5)	Poursuivre les fêtes de quartier et la dynamique habitante sur ces festivités	Accompagner les associations de quartier dans leurs projets d'animation pour permettre une appropriation positive des espaces publics et favoriser le lien social, poursuivre la dynamique de partenariat née en 2019 autour du projet "traversée culturelle"	Mise en réseau des acteurs du champ de l'animation sociale afin de programmer des actions concertées visant à animer l'espace public et à endiguer les incivilités et autres phénomènes.
			Action N°31 - Travailler à l'occupation positive de l'espace public notamment en horaires décalés, soirs et week-ends	Développer l'utilisation d'ADMQ dans le QPV en s'appuyant sur des opérateurs compétents et capables d'accompagner les habitants et de les faire participer.	Animer les espaces publics, en cohérence avec le projet urbain, et en adaptant l'animation à des horaires décalés aussi pour toucher tous les publics et renforcer l'occupation positive.	En lien avec les propositions d'occupation des espaces publics	En accompagnant le tissu associatif dans l'animation territoriale	Accompagner l'occupation des espaces publics, en ciblant les espaces occupés négativement et les espaces à enjeux (ex. Pl. de Catalogne, Ilot Muguet, bélaire,...)
PRIORITES TRANSVERSALES	12	Prendre en compte la jeunesse dans sa diversité et sur tous les pans de l'action publique	Action N°32 - Favoriser l'appropriation de la Citoyenneté et l'engagement des jeunes autour d'un droit commun jeunesse métropolitain			Coordination jeunesse en vue de travailler à la valorisation des jeunes mais aussi de les amener à conduire des projets : chantiers, projets ADMQ jeunes...	Développement d'outils pour capter les jeunes et favoriser l'occupation positive des espaces publics et des bas d'immeubles : projets de chantier sur la résidence Montenotte, développement des actions autour du social truck...	Mobilisation de chantiers éducatifs en lien avec la Prévention Spécialisée, valorisation de l'action Le Lokal pour mettre en avant la mobilisation des jeunes (construction par, pour et avec les jeunes pour une meilleure appropriation des projets et une adhésion accrue)
			Action N°33 - Poursuivre le soutien aux initiatives portées par les jeunes et valoriser leurs initiatives			Concertation ciblée, créer des conditions de recueil des avis, créer du dialogue, capitaliser et diffuser ce qui est fait par des jeunes et le faire connaître largement, accompagner davantage d'événement où des jeunes s'impliquent pour animer leur territoire		Déploiement d'un lieu partenarial récréatif et d'inclusion sociale aux Barradets qui prenne en compte la pluralité des publics jeunes (adolescents, jeunes adultes, notamment la prise en compte de la spécificité des jeunes filles)
			Action N°34 - Poursuivre le diagnostic et mise en œuvre d'actions "d'aller vers" pour les publics jeunes dans l'espace public	Travail sur la mobilisation des acteurs de l'emploi (Avenir, Régie...) autour des habitants et dans la perspective du développement du quartier et des entreprises.				
13	Lutter contre toutes les formes de discriminations à l'échelle métropolitaine	Action N°35 - Dans le domaine de l'emploi : appuyer le développement du Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE)						
		Action N°36 - Mettre les habitants au cœur de l'information et de la valorisation de l'image de leurs quartiers ; en faire des producteurs de l'information pour relayer les initiatives et les événements positifs des QPV (traitement de l'image des quartiers, en lien avec la démarche marketing territorial pour les quartiers conventionnés ANRU)			En lien avec l'axe communication du Projet de Renouvellement Urbain : appropriation des outils du marketing territorial pour favoriser une image positive du quartier - projet avec le Club de la Presse pour relayer les initiatives positives directement par des ambassadeurs média			

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE NORD/EST

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Bréguet-Lécivain/ Maraichers	Empalot	Izards Trois Cocus - La Vache/ Bourbaki/ Négrenays	Soupetard/ La Gloire	Barradels	
PRIORITES TRANSVERSALES	14	Renforcer l'égalité femmes – hommes dans les quartiers prioritaires	Action N°37 - Soutenir l'entrepreneuriat des femmes sur les quartiers prioritaires						
			Action N°38 - Mieux prendre en considération les enjeux de la sphère privée : prévention des violences faites aux femmes tout particulièrement					Travailler sur la place de la femme sur l'espace public Modalités de réalisation : la "Run citoyenne", marches exploratoires,...	
			Action N°39 - Conduire un programme d'actions collectives travaillé avec les acteurs locaux dans le cadre de la semaine de l'égalité femme-homme (8 mars) et de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre)				Renforcer la place des femmes sur l'espace public	Action auprès de jeunes filles (mixités, interactions sociales, image de soi...) afin de lutter contre les clichés sexistes et rendre ces jeunes filles actrices de leurs attentes	
	15	Promouvoir la laïcité	Action N°40 - Garantir le suivi et le contrôle de l'application de la charte de respect des valeurs et principes de la République par l'ensemble des acteurs et structures oeuvrant dans la Politique de la Ville : mettre en place une instance pilotée						
			Action N°41 - Mener des formations VRL territorialisées (QPV) + points infos "laïcité citoyenneté" sur les marchés de plein vent		Maintien et développement des initiatives locales Modalités de mise en œuvre : GIRLE, stand laïcité vie de quartier, formation valeurs de la République, outil Républix, etc.)				
	PARTICIPATION	16	Favoriser et développer la participation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville	Action N°42 - Accompagner les Conseils Citoyens sur leurs préoccupations			Améliorer le partenariat habitants / partenaires		
Action N°43 - Renforcer des moyens de communication et d'information, notamment à destination des publics les plus difficiles à toucher, favoriser les lieux ressources pour les habitants, l'aller-vers					Mobilisation des habitants en s'appuyant sur la dynamique collective et les actions d'aller vers. Renfort de communication (aller-vers, créur public, camionnette, banderoles). Animations (carnaval, festival). Appropriation de l'espace public. Recueil des envies et besoins (boîtes à idée), Promotion du bénévolat.	Disposer de lieux d'échanges pour co-construire les projets ; Améliorer les réseaux d'information sur les événements et envisager des ressources de type médias de quartier, améliorer l'information des habitants grâce à des supports de communication (journaux de quartiers etc)	Développer les ressources d'animations de réseaux et de partenariat dans des temps ou des lieux dédiés à l'interconnaissance.	Renforcer la communication des projets aux habitants. Démarche de concertation en lien avec la Démocratie de Proximité. Valorisation de la démocratie coopérative (Atelier de travail urbain, CLIC, Conseil Citoyens)	
Action N°44 - Agir dans Mon Quartier (FPH) : promouvoir le dispositif pour une appropriation par un plus grand nombre d'habitants				Initier une dynamique partenariale autour d'ADMQ	Redynamiser le dispositif ADMQ et développer une dynamique partenariale.	Poursuivre la dynamique ADMQ	Poursuivre la dynamique ADMQ	Élargir la mise en œuvre d'un dispositif ADMQ dans les QPV métropolitains	
Action N°45 - Élargir le Budget participatif avec un accompagnement renforcé sur les QPV en s'appuyant sur les associations, les CC et CS									

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)

TERRITOIRE SUD

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Mirail (Bellefontaine – Milan / Reynerie / Mirail Université – Pradettes)	CUGNAUX (VIVIER MACON)
CADRE DE VIE	1	Mettre en œuvre des actions de renouvellement urbain, de rénovation urbaine et de gestion renforcée sur les quartiers.	Action n°1 : Amélioration de l'image des quartiers favorisant le cadre de vie et la perception qu'en ont les habitants et les toulousains.	Améliorer les modalités de communication dans et hors du quartier des événements du quartier - Renforcer les événements existants (+ de régularité) et les liens inter-quartiers en créant un agenda événementiel commun + organisation d'évènement(s) d'envergure(s), intergénérationnel(s), dans et hors du quartier/ déambulation, festival de rue sur les 3 quartiers pour créer liens et partenariats - Création d'une cellule dédiée à l'information (gestion de l'agenda commun, relais des infos positives) <i>Mirail Université</i> - Travailler la communication entre partenaires	
			Action n°2 : Poursuivre la rénovation urbaine sur les quartiers hors ANRU (mobilisation GUSP, TFPB...)		
	2	Favoriser une production de logements diversifiés pour transformer positivement l'image des quartiers et contribuer à une mixité sociale dans un cadre de vie amélioré.	Action n°3 : Réhabiliter le parc locatif social dégradé dans un souci d'amélioration énergétique - BBC et ou économie positive		
			Action n°4 : Renforcer l'accueil des nouveaux arrivants pour les intégrer à la vie du quartier	Organiser des moments d'accueil conviviaux, visites de quartier, présentation d'association avec l'appui des partenaires (notamment les écoles et les bailleurs)	
			Action n°5 : Renforcer la mixité commerciale	Renforcer l'offre d'accompagnement à l'installation de commerces généralistes, augmenter la maîtrise des locaux commerciaux grâce aux outils métropolitains, et accroître la communication sur les commerces existants afin de donner à voir aux habitants l'offre de proximité. <i>Bellefontaine – Milan</i> Augmenter l'offre et la mixité commerciale au Milan	
			Action n°6 : Renforcement de lieux de vie collective		
	3	Développer une gestion urbaine et sociale de proximité à travers des actions spécifiques, des actions accompagnant le projet urbain, en lien avec les demandes des habitants	Action n°7 : Développer des actions de prévention relatives à la propreté et au cadre de vie : actions de sensibilisation à la propreté, développement du tri sélectif et réduction des déchets -évaluer la mobilisation de la TFPB sur le sur-entretien	Action propreté miro Bellefontaine - Verbalisation et sensibilisation sur les marchés et autour des dépôts sauvages - Brigades d'incivité territorialisées (à l'exemple du centre ville) - Élargir partenariat Déchets-N toi (Régie de Reynerie avec bailleurs) - Augmenter les actions avec les écoles tout au long de l'année - Mécanique sauvage : aller à la rencontre des mécaniciens pour éviter les pollutions	
			Action n°8 : Accompagner les travaux du NPNRU : gestion de friches, aménagements temporaires, préfiguration, actions en faveur du vivre-ensemble et occupations positives de l'espace public en prenant en compte l'égalité femmes-hommes. Pour les quartiers hors ANRU : utiliser la GUSP comme levier d'amélioration des espaces publics	Création d'un parcours sportif, ludique et intergénérationnel à la sensibilisation de la protection de l'environnement - Usages innovants de l'espace public : espaces gérés par des associations ou des collectifs, lieux dédiés aux activités et expressions des habitants Regard spécifique sur Mirail Université-Pradettes : actions conviviales et familiales le week-end à poursuivre Mise en place d'un marché nocturne	

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE SUD

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Mirail (Bellegarde – Milan / Reynerie / Mirail Université – Pradettes)	CUGNAUX (VIVIER MACON)	
CADRE DE VIE	4	Améliorer la tranquillité et sécurité des habitants en luttant contre les trafics, en régulant les usages, en prenant en compte la sécurité dans la gestion urbaine et dans la conception des projets.	Action n°9 : Développer et renforcer les démarches de médiation dont celles portées par les bailleurs		Sur le QPV du Vivier-Macon, travailler avec le bailleur SA Patrimoine sur le développement des démarches interbailleurs	
			Action n°10 : Renforcer et questionner la comitologie de projet partenarial relatives aux questions de sécurité, de tranquillité et de prévention de la délinquance : CLSPD et CTPS, Réunion ZSP, GPO, micro-CTPS	Travailler sur la logique d'une Micro-ZSP à la Reynerie en ciblant les territoires et les objectifs.		
			Action n°11 : Développer les démarches d'aller-vers, notamment vers les publics jeunes mineurs et en horaires décalés : projet de prévention routière en direction notamment des publics jeunes, face aux constats de rodéo / incivilités sur les quartiers	A l'occasion de temps de convivialité : présence police pour échanges avec population - Public à cibler particulièrement : pré adolescents et migrants pour éviter d'être happés dans activités illégales Regard spécifique sur : Pradettes : poursuivre la démarche d'occupation des pieds d'immeubles Reynerie : mettre en place une dynamique d'animation sur la base de l'expérimentation Animons Bellefont'		
CREATIONS DE RICHESSES	5	Améliorer durablement le taux d'emploi des publics des quartiers prioritaires en les préparant mieux, en travaillant avec les entreprises et en renforçant le maintien dans l'emploi.	Action n°12 : Développer des actions autour de l'emploi à l'échelle de territoires de proximité (journée de recrutement, parrainage / marrainage...), et poursuivre la coordination des acteurs de proximité "emploi", actions du PIC 100% Inclusion	Favoriser la venue des entreprises sur les lieux de vie - Développer des ateliers sociolinguistiques - Organiser sur le territoire le réseau d'acteurs en définissant quelles structures pour quelles actions, des référents par structures et en adaptant le partenariat et/ou la complémentarité entre les acteurs		
			Action n°13 : Clarifier, rendre lisible l'accès aux dispositifs en faveur de l'embauche des habitants des quartiers prioritaires de la ville : Emplois francs (y compris pour les contrats d'apprentissage), clauses d'insertion, adultes relais, etc. Améliorer l'information des bénéficiaires mais aussi des employeurs potentiels	- diffuser sur les lieux de vie l'information sur les formations dès le collège - Sensibiliser et/ou impliquer les entreprises aux dispositifs de formations à la langue française pour leurs salariés le collège - Améliorer l'information aux parents - Favoriser l'accès à l'information et aux formations - Simplifier les affiches informatives et les adapter		
			Action n°14 : Mener des actions spécifiques en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi telles que le dispositif REMOJeunes ou le dispositif citoyen "chop ton stage"			
CREATIONS DE RICHESSES	6	Améliorer les chances des habitants d'accès à l'emploi par une meilleure anticipation des besoins des entreprises et une meilleure préparation des publics.	Action n°15 : Poursuivre les actions de GPEC-T numérique & SAP (Le numérique prend ses quartiers, Espaces numériques Reynerie)			
			Soutenir les initiatives économiques, développer l'activité et réussir l'aménagement des centralités commerciales dans les quartiers	Action n°16 : Soutenir et accompagner les projets de Tiers-Lieu	Améliorer la visibilité et le potentiel du Tiers Lieu Clairfont auprès des habitants en développant les liens avec les auto-entrepreneurs du quartier Faire partager les réussites et coacher les start up sur les auto-entrepreneurs du quartier Prioriser l'information et la promotion auprès des plus jeunes Regard Spécifique Bellegarde : Concernant le Tiers Lieu et la poursuite de la structuration du projet : travailler sur l'occupation temporaire par les structures ESS, et finaliser le projet d'installation des IF (lancement d'une étude de faisabilité Makerspace)	
				Action n°17 : Conduire des actions d'urbanisme transitoire à vocation économique	Développer des espaces de co-working Bellegarde Occupation temporaire du Tiers-Lieu Clairfont animée par l'Agence Intercalaire jusqu'à l'été 2020 Reynerie Occupation temporaire de la dalle Abbal	
CREATIONS DE RICHESSES	7	Soutenir les initiatives économiques, développer l'activité et réussir l'aménagement des centralités commerciales dans les quartiers	Action n°18 : Renforcer les initiatives Economie Sociale et Solidaire en lien avec l'accompagnement de Première Brique et aboutir à une installation test à minima : Mieux coordonner la mobilisation des acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat (CitéLab, Fabrique à initiative, etc...)			

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE SUD

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Mirail (Bellefontaine – Milan / Reynerie / Mirail Université – Pradettes)	CUGNAUX (VIVIER MACON)	
COHESION SOCIALE	8	Construire, dans le cadre d'une éducation partagée, des parcours ambitieux et valorisants pour les enfants et les jeunes	Action n°19 : Déployer le label Cité Educative sur le "Grand Mirail" et le mettre en œuvre sur les quartiers Nord de Toulouse. Capitaliser sur la méthode Cité Educative sur les autres territoires non labellisés	En lien avec la labellisation Cité Educative avancer sur les projets fédérateurs impliquant enfant, enseignants, familles, associations avec production/restitution dans les structures et/ou espace public (culture, sport, environnement) - Forum orientation et forum associations au sein de l'école (à la rentrée et avant les vacances) - Formation des parents (numérique notamment) au sein de l'école		
			Action n°20 : Renforcer la connaissance des métiers pour faciliter les parcours d'orientation (Forum des métiers de l'Education Prioritaire, porté par les collèges de la Métropole en lien avec le dispositif 30000 stages pour les jeunes des quartiers prioritaires)			
	9	Réduire les inégalités sociales de santé en s'appuyant sur une démarche de promotion de la santé	Action n°21 : Prévenir les conduites addictives : mesurer l'articulation avec les projets de prévention complémentaires ou la réduction et la récidence	Mettre en œuvre MPARI Renforcer le réseau d'acteurs et la communication : pour les professionnels et pour les habitants, mieux savoir ce qui existe pour répondre aux souffrances psychiques (médiatrice santé, diffusion outils, liens Education Nationale service de soins...)		
			Action n°22 : Mettre en place des projets partenariaux autour de l'alimentation : développement des circuits et prévention santé	Développer les ateliers culinaires ludiques (master class, idées repas rapide ...) et l'accès à une alimentation de qualité (jardins partagés, menus bio, valorisation des légumes locaux, ...), mettre du lien entre les aliments, leur production et la cuisine. Interconnaissance : lister l'existant de qui intervient sur cette question (associations, diététiciens.ne.s, distribution VRAC7) développer l'aller vers, les actions cuisine et dégustation sur l'espace public et le lien alimentation/comvialité		
			Action n°23 : Faciliter l'accès à des espaces d'écoute et lutter contre l'isolement	Interconnaissance et communication : pour les professionnels et les habitants, mieux savoir ce qui existe pour répondre aux souffrances psychiques (médiatrice santé, diffusion d'outils, lien Education Nationale/service de soins...) Développer les activités et médiations culturelles, sportives et thérapeutiques Mettre en œuvre la formation des professionnels/encadrants, hors champs santé en faveur du repérage et de l'orientation Faciliter l'accès aux psychologues (présence au sein des structures, établissements scolaires, permanences...) Développer plus largement la connaissance des ressources		
			Action n°24 : Accompagner le développement de Maisons de santé et maintenir l'offre de santé dans les QPV	Reynerie et Mirail Université-Pradettes : Poursuivre les opérations permettant la création des Maisons Pluriprofessionnelles de Santé, travailler à l'accueil des professionnels de santé		
	10	Garantir l'accès aux droits et aux services	Action n°25 : Mieux articuler le premier accueil social inconditionnel de proximité du département articulé avec les acteurs de l'accès aux droits	Organiser sur le territoire le réseau d'acteurs en définissant quelles structures pour quelle action, des référents par structure et en adaptant le partenariat et/ou la complémentarité entre les acteurs		
			Action n°26 : Réduire la fracture numérique: inclusion numérique	Identifier un ou des lieux dédiés qui accueillent les personnes éloignées du numérique (postes informatiques + personnes ressources).		
			Action n°27 : Accompagner la maîtrise du français (FLE, alpha) : Mettre l'accent sur le développement du FLE "Accès Aux droits", sur le déploiement de la plateforme linguistique et sur le développement des outils testés sur le territoire	Interconnaissance des acteurs, actualisation et diffusion des outils existants (Guide Alpha/FLE)		

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE SUD

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Mirail (Bellefontaine – Milan / Reynerie / Mirail Université – Pradettes)	CUGNAUX (VIVIER MACON)
COHESION SOCIALE	11	Accroître et diversifier les pratiques sportives, culturelles, de loisirs, soutenir la vie de quartier	Action n°28 : Rendre la diversité de l'offre culturelle plus accessible et plus lisible pour les habitants (projet DEMOS, appel à projet expérimentation culturelle Politique de la Ville, Charte Culture...)		Pour le Vivier-Maçon : travailler avec les services Culturels et Petite Enfance et les centres sociaux autour des projets Demos et des résidences d'artistes (Farandoles Musicales...), travailler à la diffusion d'œuvres dans le quartier.
			Action n°29 : Renforcer l'attractivité métropolitaine via des événements de loisirs, culturels, sportifs	Déployer les grandes manifestations de la ville vers les territoires du Mirail et systématiser la présence des temps forts dans les quartiers. Développer la communication, associer des sportifs et artistes reconnus, emblématiques (grands artistes, grands clubs), pour favoriser le rayonnement des quartiers, et changer leur image, en lien avec les enjeux du projet de renouvellement urbain.	Pour QPV Vivier-Maçon, en lien avec l'action n°28, favoriser des expérimentations culturelles pour favoriser l'attractivité métropolitaine par le loisir, la culture, les sports
			Action n°30 : Animer des espaces publics pour favoriser l'appropriation par des publics féminins	Privilégier et soutenir des initiatives de femmes notamment des activités type restauration/salon de thé, pour créer des espaces de rencontre et améliorer la mixité dans l'occupation des espaces publics.	
			Action n°31 : Travailler à l'occupation positive de l'espace public notamment en horaires décalés, soirs et week-ends	Renforcer les actions du social truck dans la démarche "aller vers" Utiliser ce moyen de communication pour aller directement au contact des habitants, en bas d'immeuble pour faire du lien, communiquer, informer	
PROPRIETES TRANSVERSALES	12	Prendre en compte la jeunesse dans sa diversité et sur tous les pans de l'action publique	Action n°32 : Favoriser l'appréhension de la Citoyenneté et l'engagement des jeunes autour d'un droit commun jeunesse métropolitain	Organisation de forums des jeunes pour valoriser des actions portées par des jeunes auprès d'autres jeunes, de familles, de partenaires (ADMQ, chantiers d'insertion)	
			Action n°33 : Poursuivre le soutien aux initiatives portées par les jeunes et valoriser leurs initiatives	Utilisation d'actions / de réussites de jeunes auprès d'autres jeunes pour renforcer la valorisation des parcours	
			Action n°34 : Poursuivre le diagnostic et la mise en œuvre d'actions "d'aller vers" pour les publics jeunes dans l'espace public		
13	Lutter contre toutes les formes de discriminations à l'échelle métropolitaine	Action n°35 : Dans le domaine de l'emploi : appuyer le développement du Pacte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises (PAQTE)			
		Action n°36 : Mettre les habitants au cœur de l'information et de la valorisation de l'image de leurs quartiers : en faire des producteurs de l'information pour relayer les initiatives et les événements positifs des QPV (traitement de l'image des quartiers, en lien avec la démarche marketing territorial pour les quartiers conventionnés ANRU)			

Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR)
TERRITOIRE SUD

Piliers	N°	Intitulé du programme d'actions thématique	Proposition PERR	Mirail (Bellefontaine – Milan / Reynerie / Mirail Université – Pradettes)	CUGNAUX (VIVIER MACON)
PRIORITES TRANSVERSALES	14	Renforcer l'égalité femmes – hommes dans les quartiers prioritaires	Action n°38 : Mieux prendre en considération les enjeux de la sphère privée : prévention des violences faites aux femmes tout particulièrement		
			Action n°39 : Conduire un programme d'actions collectives travaillé avec les acteurs locaux dans le cadre de la semaine de l'égalité femme / homme (8 mars) et de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre)	Améliorer « toutes à nos terrasses » : meilleure communication (intégrer les bailleurs) et la mobilisation des acteurs et l'étendre à d'autres quartiers	Renforcer la visibilité des femmes et valoriser les femmes notamment au travers des Ateliers Essais au Féminin – Rugby pour les deux écoles qui accueillent les enfants du QPV, à poursuivre d'ici 2022
	15	Promouvoir la laïcité	Action n°41 : Mener des formations VRL territorialisées (QPV) + points infos "laïcité citoyenneté" sur les marchés de plein vent	Evaluation de la formation existante et ajustement du contenu et de la méthode Mettre en place un groupe d'analyse de pratiques sur le sujet de la laïcité régulier et avec un regard extérieur	Session de formation Laïcité – Conseil Citoyen / Adulte relais CSF formateur laïcité
PARTICIPATION	16	Favoriser et développer la participation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville	Action n°42 : Accompagner les Conseils Citoyens sur leurs préoccupations		
			Action n°43 : Renforcer des moyens de communication et d'information, notamment à destination des publics les plus difficiles à toucher, favoriser les lieux ressources pour les habitants, l'aller-vers		
			Action n°44 : Agir dans Mon Quartier (FPH) : promouvoir le dispositif pour une appropriation par un plus grand nombre d'habitants		
			Action n°45 : Elargir le Budget participatif avec un accompagnement renforcé sur les QPV en s'appuyant sur les associations, les CC et CS		